

relations

REVUE DU MOIS

NUMÉRO 328

MONTREAL

JUIN 1968

PRIX 50¢

L'inquiétude de Paul VI

Les options nécessaires du syndicalisme

Les expériences sexuelles précoces

Le Québec et les relations internationales

L'enseignement de la religion

SOMMAIRE

Juin 1968

Éditorial	173
<i>Le Québec, le fédéralisme et les relations internationales. — Les comités de citoyens et la conférence sur la pauvreté. — "L'âge de la foi coûteuse commence." — Terre des Hommes.</i>	
Articles	
L'INQUIÉTUDE DE PAUL VI Luigi d'Apollonia	176
LES EXPÉRIENCES SEXUELLES PRÉCOCES Marcel Marcotte	178
LES OPTIONS NÉCESSAIRES DU SYNDICALISME Gérard Hébert	181
UNE ÉTAPE À BIEN CONDUIRE, ENTRE LA PREMIÈRE ENFANCE ET L'ADOLESCENCE Claire Campbell	186
UNE EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION EN DOUZIÈME ANNÉE Raymond Bourgault	188
Chroniques	
Le théâtre Georges-Henri d'Auteuil	190
Partage de Midi. — Les Grands Soleils. — Le Chemin du Roy. — Docile.	
La radio : <i>Un chrétien, Miville Couture</i> Emile Gervais	192
Au fil du mois	193
Juifs de langue française au Québec. — L'héritier de Martin Luther King. — Hommage franco-canadien à Jeanne Mance. — La présence des journalistes aux négociations des enseignants.	
Méditation : <i>Le cinquantième jour</i> Paul Fortin	195
Les livres	195
Notes bibliographiques	201
Ouvrages reçus	201

RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur: Richard ARÈS.

Rédacteurs: Luigi D'APOLLONIA, Gérard HÉBERT, Marcel MARCOTTE.

Collaborateurs: Joseph D'ANJOU, Georges-Henri D'AUTEUIL, Robert BERNIER, Jacques COUSINEAU, René DIONNE, Fernand POTVIN, Jean-Paul ROULEAU.

Secrétaire de la rédaction: Georges ROBITAILLE.

Administrateur: Arthur RIENDEAU.

Rédaction et abonnements :

8100, boul. Saint-Laurent, Montréal-11. Tél.: 387-2541

Publicité :

Cie des Publications Provinciales Limitée

110, Place Crémazie (Suite 719), Montréal-11. Tél.: 384-6800

M. Jean-Robert GENDRON est autorisé à solliciter des abonnements pour la revue.



Relations est une publication des Editions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Téléphone: 387-2541. Prix de l'abonnement: \$5 par année. Le numéro: \$0.50. *Relations* est membre de l'*Audit Bureau of Circulations*. Ses articles sont répertoriés dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.

CONSERVEZ RELATIONS



**Cartable en similicuir
rouge avec titres or.
Jeu de 12 cordes.**

au comptoir \$2.50
par la poste \$2.65

**Reliure de votre
collection 1967.**

Le lecteur fournissant
sa collection : \$3.00

Si nous fournissons
la collection : \$8.00

Ajouter \$0.25 pour
frais d'expédition

Écrivez ou
téléphonez

8100, boul. Saint-Laurent
Montréal-11 387-2541



CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI OU FILTRE

RÉGULIÈRES ET "KING"

Editoriaux

Le Québec, le fédéralisme et les relations internationales

AMORCÉES par l'ancien gouvernement Lesage, reprises et développées par le présent gouvernement de l'Union Nationale, les incursions du Québec dans le champ des relations internationales mettent actuellement à l'épreuve le fédéralisme canadien. Depuis la conférence du Gabon, Ottawa ne cesse de durcir ses positions, il parle, agit et se débat comme si son existence même était en jeu. Après *Fédéralisme et relations internationales*, publié en février dernier, voici que, pour préciser encore davantage ses vues, il revient à la charge en mai avec *Fédéralisme et conférences internationales sur l'éducation*. Bien plus, le premier ministre, M. Trudeau, laisse entendre que ce sera là l'un des thèmes de la présente campagne électorale et que les Canadiens auront par leur vote à juger de la conduite du Québec en ce domaine. Lui-même, d'ailleurs, donne l'exemple et en fait le sujet principal de sa conférence du 14 avril devant les membres de la Chambre de Commerce de Montréal.

C'est vraiment accorder beaucoup d'importance à un problème mineur. La chose est d'autant plus étonnante que le combat est mené par ces mêmes gens qui, jusqu'à ces derniers mois, se refusaient à discuter de la question constitutionnelle, sous prétexte qu'il s'agissait d'un problème de troisième ou de quatrième ordre, sous prétexte aussi que la Constitution actuelle suffisait amplement aux besoins du pays et qu'il n'y avait ni nécessité ni urgence d'en entreprendre la réforme. Maintenant tout est changé et les activités internationales du Québec sont en train de devenir le principal thème de la campagne électorale.

De quoi s'agit-il et pourquoi le problème se pose-t-il ? Toute réponse, pour être quelque peu complète, doit tenir compte d'au moins trois éléments constitutifs ou, si l'on veut, des trois aspects suivants du problème : juridique, politique et culturel.

L'aspect juridique

L'aspect juridique provient du fait que la Constitution de 1867 est muette, ou presque, en la matière. Elle se contente, en effet, de reconnaître au Parlement et au gouvernement du Canada les pouvoirs nécessaires pour remplir les obligations naissant de traités conclus entre l'Empire et les pays étrangers (article 132). D'un autre côté, elle attribue aux provinces des pouvoirs exclusifs en certaines catégories de matières, comme, par exemple, l'éducation. Nulle part il n'est question, soit pour l'attribuer soit pour la nier à l'un ou à l'autre ordre de gouvernement, de la conduite de la politique étrangère et des relations internationales.

Du texte même de la Constitution on ne peut donc rien tirer de directement probant. Pas plus d'ailleurs, comme certains s'y emploient, des manuels de droit international et de leurs considérations abstraites sur le fédéralisme, car il s'agit précisément de savoir, puisque la Constitution n'en dit rien, quelle sorte de fédéralisme sera instauré au Canada sur le plan des relations internationales ; un fédéralisme *totalitaire*, concentrant tout entre les mains du seul gouvernement central, ou un fédéralisme *coopératif*, faisant place non seulement à la collaboration des provinces, mais encore à leur initiative et à leur liberté d'action dans les domaines de leur compétence ? La réponse en conséquence à cette question ne peut être de nature juridique, mais bien d'ordre politique.

L'aspect politique

Dans le champ constitutionnellement non réglementé des relations internationales, le gouvernement central est, certes, entré le premier et n'a pas tardé à occuper toute la place, mais c'a été pour constater son impuissance dès qu'il s'agissait d'une question relevant de la juridiction des provinces. Comment, par exemple, dans les rencontres internationales, aurait-il pu parler avec quelque autorité en éducation, alors qu'il ne possède aucune compétence en ce domaine ? Or, pour le Québec, qui réforme tout son système d'enseignement et veut accentuer son caractère français, il est devenu d'une nécessité vitale d'accroître ses relations avec la France. C'est ce qu'il a commencé à faire en ouvrant une Maison à Paris, en signant quelques ententes avec le gouvernement français et en assistant à des conférences sur l'éducation. Aucun texte de la présente Constitution canadienne ne le lui interdit, seule actuellement la volonté du gouvernement central s'y oppose. Tel est l'aspect politique du problème.

Le conflit des volontés étant d'ordre politique, il s'ensuit que la solution au problème ne peut être que de même nature. Il s'agit, en somme, d'élaborer un régime qui permette aux citoyens et aux divers groupes canadiens de vivre ensemble dans la paix et la concorde, un régime qui permette en particulier aux deux communautés linguistiques et culturelles composant le Canada de se réaliser le plus pleinement possible. Plus précisément, le régime en question doit être à la fois assez souple et assez ferme pour, comme le demande la Commission Laurendeau-Dunton, "intégrer le Québec nouveau dans le Canada d'aujourd'hui, sans restreindre l'élan québécois mais aussi sans risquer l'éclatement du pays". Ce qui nous amène à considérer le troisième aspect du problème : l'aspect culturel.

L'aspect culturel

En réalité, tout ce qui précède n'est que littérature et débat superficiel ; c'est maintenant que nous allons au fond des choses et du problème. De par son histoire, sa facture linguistique et son régime politique, le Canada est un pays anglo-français. Or, depuis qu'il est entré dans le champ des relations internationales, Ottawa, la plupart du temps, n'a présenté du Canada que le visage anglais et s'est comporté comme si seul le Commonwealth l'intéressait. Il a fallu les initiatives du Québec pour lui rappeler que la Francophonie existait aussi et qu'avec elle des relations s'imposaient pour le bien même d'au moins 30 p.cent des citoyens canadiens. En agissant, le Québec a simplement suppléé aux déficiences et à l'inertie du gouvernement central, il a précisément montré ce que ce dernier s'obstinait à cacher, il a fait savoir au monde que le Canada est aussi un pays de langue française.

Ottawa, maintenant, s'indigne et se dit attaqué dans son autorité. Mais, que ne s'est-il indigné plus tôt devant la honteuse situation faite au français dans les relations du Canada avec l'étranger ? Comment, d'un autre côté, peut-il prétendre qu'est menacée son autorité sur la conduite de la politique étrangère, alors que le Québec est

resté strictement dans le domaine de sa compétence en éducation et qu'il n'a jamais exprimé la volonté de supplanter le gouvernement central dans les domaines où celui-ci possède une claire et pleine juridiction ? Qu'on relise le *Mémoire du Québec à la Conférence constitutionnelle de février dernier à Ottawa*, on y trouvera ce que la province revendique à propos des relations avec l'étranger.

Nous tenons à rappeler que le Québec n'a jamais remis en question la compétence du gouvernement fédéral en matière de politique étrangère. Notre intérêt se situe au niveau de la coopération et des échanges culturels et techniques.

C'est pourquoi nous croyons qu'à l'intérieur de la politique étrangère canadienne, la faculté devrait être reconnue au Québec de négocier et de signer lui-même avec les gouvernements étrangers des ententes sur des matières relevant de sa compétence interne... De même, il devrait être habilité à assister à des conférences internationales d'intérêt provincial auxquelles le Canada ne participe pas...

Ainsi donc, le Québec ne remet pas en question la compétence du gouvernement fédéral en matière de politique étrangère, il demande simplement qu'on le laisse libre de faire des échanges culturels et techniques, de signer des ententes et d'assister à des conférences d'intérêt provincial, tout cela "à l'intérieur de la politique étrangère canadienne". Il faut vraiment s'effaroucher de son ombre pour s'inquiéter de ces modestes revendications et soutenir qu'y satisfaire ruinerait l'autorité du gouvernement central et conduirait à "la désintégration du Canada" !

Aussi est-il regrettable et malheureux que le parti au pouvoir ait jeté pareil sujet dans l'arène électorale. Ce n'est pas là que le problème peut se régler, car le principal interlocuteur en la matière, c'est-à-dire le gouvernement québécois, en est absent. Que le parti libéral, au soir du 25 juin, remporte 60 sièges au Québec, en quoi cela tranchera-t-il le débat, puisque, de son côté, l'Union Nationale peut fort bien, demain, déclencher des élections provinciales sur le même thème et remporter autant sinon plus de sièges ?

Le geste est d'autant plus regrettable et malheureux qu'il contribue déjà à diviser davantage le pays, à monter le Canada anglais contre le Québec français. Déjà les journaux de langue anglaise des autres provinces sonnent la charge, soufflent sur le feu des passions de races et dénoncent toute concession au Québec. Déjà certains de nos députés québécois s'attirent au Canada anglais des applaudissements et obtiennent des succès faciles en fustigeant le nationalisme québécois et en vilipendant le gouvernement de la province. Est-ce bien ainsi qu'on va renforcer cette unité nationale dont on parle tant et qui doit être, dit-on, l'objectif premier de la présente campagne électorale ? Est-ce bien en menant cette campagne sur le dos du Québec qu'on va faire un Canada uni et fort ?

Si Ottawa maintient son attitude intransigeante et totalitaire en ce domaine des relations internationales, il ne fera qu'aggraver une situation déjà explosive et il apparaîtra, une fois de plus, aux yeux de plusieurs, comme le grand obstacle qui barre la route à la réalisation des aspirations les plus naturelles et à la satisfaction des besoins les plus pressants du Québec français.

17 mai 1968

Les comités de citoyens et la conférence sur la pauvreté

DES COMITÉS DE CITOYENS se sont formés, depuis un an ou deux, dans plusieurs villes de la province, sous l'impulsion d'animateurs sociaux. Près de vingt-cinq d'entre eux se sont réunis, à Montréal, le 19 mai, et, par l'entremise de leurs 175 représentants, ont jeté les bases d'une fédération de ces groupes nouveaux.

Institués pour faire participer les citoyens eux-mêmes à la réalisation de projets modestes mais importants — ou à l'opposition à d'autres projets jugés inacceptables — ces comités ont accompli une excellente besogne. Sans avoir réussi dans toutes leurs entreprises, ils ont, à leur crédit, d'importantes réalisations, comme la construction d'écoles, la disparition d'amoncellements de rebuts, la réouverture de cliniques, etc.

Ils veulent aujourd'hui — ils l'ont dit le 19 mai — monter à un palier supérieur et contribuer à des décisions politiques de plus grande envergure. Cela est normal et nécessaire. Citoyens, ils ont le droit et le devoir de participer à l'élaboration des décisions les plus importantes de toute la communauté. Ils ne voudront sûrement pas, cependant, négliger de poursuivre des travaux qui ont fait leur succès, l'éveil et la participation des citoyens aux problèmes qui les touchent de plus près, ceux de leur propre vie dans le quartier et dans la ville.

Le succès d'un tel mouvement constitue présentement l'un des événements les plus encourageants et les plus prometteurs. Conçu à taille humaine, il a réalisé une participation remarquable, toujours difficile, à des objectifs communautaires. Il représente ainsi une forme particulièrement valable de démocratie. S'étant développé jusqu'à maintenant en milieux défavorisés, il a donné une voix et un moyen d'action relativement efficace à ceux-là mêmes qui n'avaient jamais réussi à se faire entendre.

Dans un mouvement qui débute, aux prises avec des difficultés souvent disproportionnées à ses forces et à ses ressources, faut-il s'étonner qu'il se glisse, dans ses déclarations, du moins d'après certains observateurs, quelques excès de langage? Dans l'ensemble, d'ailleurs, les prises de position ont été modérées, malgré des situations et des oppositions qui auraient expliqué, sinon justifié, des attitudes bien plus catégoriques.

Faut-il attribuer à cet état d'esprit quelques paroles dures à l'endroit de la conférence que les Églises chrétiennes doivent tenir sur les problèmes de la pauvreté? Si la conférence est bien menée, elle pourra, en définitive, rapporter bien davantage aux milieux défavorisés que ce qu'elle coûtera. Le reproche sur la représentativité est peut-être plus valable; d'autre part, on peut supposer qu'aucun des membres de la conférence n'imaginera pouvoir se substituer aux intéressés. Ce que recherchent les représentants des Églises, dans cet effort de réflexion, c'est de trouver, dans un esprit chrétien, les moyens les mieux adaptés de travailler avec tous pour que tous aient leur juste part de biens matériels. L'appui que peut appor-

ter une conférence de cette nature à la lutte contre la pauvreté n'est pas négligeable et, moyennant les précautions requises, il peut se concilier avec le plus grand respect de la dignité humaine et manifester un amour fraternel véritable.

L'aspect le plus positif et le plus encourageant des comités de citoyens est justement d'offrir enfin à un grand nombre de ceux qui en étaient privés de participer à leur propre épanouissement, de prendre en main leurs intérêts et de travailler, avec tous les autres, à bâtir une société plus fraternelle et plus humaine.

21 mai 1968.

"L'âge de la foi coûteuse commence"

CETTE PHRASE du P. Julien Harvey, S.J., en sa conférence du 6 mai sur "L'appel de Dieu à l'homme d'aujourd'hui" (texte intégral dans le *Devoir* du 11 mai), exprime bien la situation du chrétien qui aujourd'hui aspire à garder sa foi. Autour de lui, tout n'est que tourbillon d'idées, confusion de pensées, débats et contestations, remises en question et controverses; les opinions les plus contradictoires s'affrontent, produisant plus de bruit que de bien, et surtout ne livrent aucune vérité; des prêtres, non seulement abandonnent leur sacerdoce, mais dénoncent aujourd'hui ce qu'ils confessaient hier, attaquent l'Église et prêchent le nouvel évangile de la mort de Dieu, de la religion séculière et du christianisme sans Dieu.

Les grandes victimes de ce cliquetis d'opinions, où souvent l'on cherche en vain l'humilité et la charité, sont les jeunes. La religion et surtout la pratique religieuse les intéressent de moins en moins. Le confirment les sondages et enquêtes menées sur le sujet (voir, en particulier et tout récemment, l'enquête sur la foi au diocèse de Rimouski et les réponses au questionnaire de la revue *Témoignages*, janvier-février et avril, du diocèse de Chicoutimi). De plus en plus, un peu partout, ils se détournent de la vocation sacerdotale (ou religieuse) et réservent leurs énergies à la poursuite d'objectifs purement humains, à la promotion de l'homme par l'homme.

La foi en Dieu, au Christ, à l'Église, surtout la foi à l'Église, est aujourd'hui devenue coûteuse. Tant pour l'acquérir que pour la conserver, il faudra désormais payer le prix. Le prix en connaissances et en convictions personnelles, en sacrifices et en amour agissant. Aujourd'hui, ne pas connaître à fond son christianisme et surtout Celui qui en est toujours l'Assise vivante, c'est exposer sa foi au naufrage; d'autre part, refuser, pour servir Dieu et le prochain, de sacrifier quoi que ce soit de son bien-être personnel, c'est condamner sa foi à dépérir et à périr. Une foi vivante doit s'alimenter et agir, ce qui ne se fait pas sans en payer le prix.

Le christianisme n'a jamais été une religion facile; ceux qui l'ont cru étaient dans une situation exceptionnelle ou ne s'en faisaient qu'une idée fausse ou incomplète.

Désormais, chez nous comme ailleurs, on ne sera et on ne demeurera pas chrétien sans qu'il en coûte, sans qu'on accepte de se marquer davantage soi-même et toute sa vie du signe de la Croix.

Terre des Hommes

IL PARAÎSSAIT impossible, à première vue, de garder et de maintenir cette merveille qu'avait été *Expo 67*. Il suffit d'une visite à *Terre des Hommes* pour constater que ce défi, la ville de Montréal et son maire l'ont relevé avec succès.

Le site demeure ce qu'il était: unique, enchanteur, balayé par les eaux et le vent, pimpant de verdure, d'arbustes et de fleurs, un aimant fascinant pour les foules.

Les pavillons, presque aussi nombreux, même s'ils ont beaucoup perdu de leur caractère international, suscitent toujours l'intérêt. Les grands trapèzes thématiques demeurent, écoles merveilleuses de savoir aguichantes pour tous les âges. À l'ancien Pavillon du Téléphone, vous pouvez

revoir et admirer le très beau film de Walt Disney, *Canada 67*. L'énorme globe des États-Unis loge une volière qui attire déjà de longues files. À l'ancien pavillon de la Grande-Bretagne, se sont donné rendez-vous *Les Belles d'Autrefois*, entendez les automobiles dont nos pères, voire nos grand-pères étaient tout fiers ! Le Pavillon chrétien a complètement renouvelé son intérieur pour vous accueillir dans la joie, les chants, les rencontres, le dialogue.

Quant à la *Ronde*, elle paraît encore plus populaire que l'an dernier avec ses nouveaux manèges et ses Montagnes russes. Toute la jeunesse de Montréal et des environs semble s'y donner rendez-vous. En tout cas, les jeunes y prédominent et s'y amusent follement.

Ainsi *Terre des Hommes* joint l'agréable à l'utile, à l'instruction le jeu, aux vastes espaces les lieux retirés et silencieux. Sans les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, elle ne serait qu'un parc d'amusements, mais sans la *Ronde*, elle serait une école qui n'a point de cour de récréation. Toutes les trois ensemble méritent encore son nom à la *Terre des Hommes*.

L'inquiétude de Paul VI

Luigi D'APOLLONIA

EST-CE BIEN *inquiétude* qu'il faut dire quand Paul VI, dans l'intimité, confie à des évêques "son amertume, sa détresse, sa douleur", qu'il en pleure même, et qu'il lui arrive dans des audiences spéciales, d'avouer à des juristes, "sa souffrance et sa peine"?

Devant les pèlerins, aux audiences générales, il est clair qu'il faut s'attendre à plus de réserve; mais encore là...

En ce jeudi, 25 avril, les pèlerins étaient si nombreux que le Saint-Père dut se présenter à divers groupes, toute la matinée, dans la cour Saint-Damase, dans la salle des Bénédiction, dans la basilique Saint-Pierre et, de nouveau, dans la cour Saint-Damase. Dans la basilique, ils étaient 30,000, fils venus de loin, filles surgies de tous côtés, non pas pour faire du tourisme, ce matin-là, mais pour faire un acte de foi et un acte d'adhésion à la sainte Église de Dieu: "Et c'est là, de dire le Pape, que réside notre espérance à votre sujet." Puis il ajouta immédiatement:

Car, vous le savez, le moment historique et spirituel que l'Eglise traverse, spécialement en certains pays, n'a rien de serein; et c'est pour les pasteurs de l'Eglise et pour Nous un motif de vive appréhension, parfois même de grande amertume.

Pourquoi cette appréhension et pourquoi cette grande amertume? À cause d'une mentalité soi-disant "post-conciliaire", mensongèrement liée à l'esprit du Concile ou à l'esprit de Jean XXIII, et qui, de son vrai nom, est peur

d'être dépassé, prurit de la nouveauté et de l'agitation, contestation universelle, critique intempérante, sous prétexte d'ouverture au monde, d'adaptation, d'œcuménisme, d'esprit de dialogue, de foi adulte, de prophétisme, de langage charismatique — d'*aggiornamento*! À qui n'est-il pas arrivé de lire ou d'entendre sur la résurrection du Christ, la Présence réelle, l'Église, la virginité de Marie, l'institution sacrée du mariage, les anges, Satan, l'enfer, de vieilles erreurs dans un vocabulaire moderne? (Tout cela parfois accompagné de portes claquées, de désertions, de publications qui n'ont même pas le mérite d'être le fruit d'une réflexion personnelle, même si elles risquent d'ébranler des consciences chrétiennes trop peu averties.) "Démission de l'intelligence chrétienne", de dire le Père de Lubac. "Avachissement", de dire Gilson. "Agenouillement devant le monde", de dire Maritain. Situation d'une "gravité sanglante", de dire Urs von Balthasar que le P. de Lubac estime l'homme "peut-être le plus cultivé de notre temps". Mais laissons la parole à Paul VI.

À l'audience générale du 3 avril, les étudiants de tous pays étaient particulièrement nombreux. Il leur parla de la mentalité moderne.

La révolution de la culture est si rapide que la réalité et la permanence des connaissances objectives en paraissent ébranlées. On affirme volontiers, même dans les milieux scientifiques, que la vérité n'est ni immuable, ni définitive, ni sûre. Le mouvement caractérise la pensée

moderne, le processus historique, l'historicisme érigé en système, "au point de faire du temps le générateur et le déviateur des vérités au fur et à mesure que l'école les enseigne". Empruntant au *Paysan de la Garonne*¹ un mot savant mais si exact, "la chronolâtrie, dit le Saint-Père, domine la culture". Puis, il ajouta :

"Ce phénomène envahit même le domaine religieux que certains voudraient soumettre à une révision radicale, en tentant de le dépouiller de ses dogmes, c'est-à-dire de ses enseignements qui semblent vieillir et dépassés par le progrès scientifique et qui sont incompréhensibles à la pensée moderne. Dans la tentative de donner à la religion catholique une expression plus conforme au langage d'aujourd'hui et à la mentalité courante, c'est-à-dire de mettre à jour l'enseignement religieux, on en pervertit souvent la réalité intime et on cherche à le rendre "compréhensible" en changeant d'abord les formules dont l'Eglise-maîtresse l'a revêtu et comme marqué d'un sceau pour lui faire passer les siècles en lui conservant jalousement l'identité.

On altère ainsi le contenu même de la doctrine traditionnelle en la soumettant à la loi dominante de l'historicisme transformateur. La parole du Christ n'est plus la Vérité qui ne change pas et qui demeure toujours identique et égale à elle-même, toujours vivante, toujours lumineuse, toujours féconde, même si souvent elle dépasse notre compréhension rationnelle. On la réduit à une vérité partielle comme les autres, une vérité que l'esprit mesure et modèle selon ses propres limites, prêt, à la génération suivante, à lui donner une autre expression selon un libre examen qui la dépouille de toute objectivité et de toute autorité transcendante.

Tout ceci, de noter le Pape, pour être fidèle à l'esprit du Concile et à l'esprit de Jean XXIII! Or "rien n'est plus faux".

Et c'est ainsi que des clercs, oublieux des conditions spirituelles d'une réflexion sur leur foi, repensent la religion d'après leurs idées, non d'après ce que l'Eglise dit d'elle-même; et c'est ainsi également que les plus fervents, oublieux de la tradition continue et de l'autorité vivante, finissent par trahir l'Eglise qu'ils entendaient servir, car, on ne peut le nier, il existe aujourd'hui un problème du langage théologique: la constitution *Gaudium et spes* le redit à plusieurs reprises; et il est évident aussi que le IIe concile du Vatican n'a pas été convoqué, sous la motion de l'Esprit Saint, pour répéter le concile de Trente qui avait déjà eu lieu, mais pour parer à une crise par le rajeunissement de l'Eglise et le renouvellement intérieur des chrétiens.

Le 25 avril, même avertissement, même enseignement, cette fois devant 30.000 pèlerins: des propagandes et des interprétations sont des trahisons du Concile.

L'idée de changement supplante chez certains l'idée d'adaptation voulue par le pape Jean à qui on attribue, "contre l'évidence et contre la justice... des principes non plus innovateurs, mais parfois destructeurs de l'enseignement et de la discipline de l'Eglise même".

Deux choses, en effet, ne peuvent être remises en question: les vérités de la foi, ratifiées de manière autorisée par la tradition de l'Eglise; les lois constitutionnelles de l'Eglise ainsi que l'obéissance qui en découle, obéissance au ministère du gouvernement pastoral que le Christ a établi et que la sagesse de l'Eglise a développé.

1. Titre d'un livre de Jacques Maritain qui est en même temps un acte de foi et un grand acte de courage.

Que si l'on cherche, dans la confusion actuelle, à préserver ou à prémunir l'intégrité de la foi contre les périls à droite comme à gauche, et, sans perdre son élan, à se tracer une voie contre les raidissements de ceux qui ne veulent donner aux décisions du Concile et au développement de la doctrine chrétienne une adhésion cordiale, et ceux qui, dans l'exaltation, recherchent des adaptations superficielles, proposent de faux renouvellements, répandent ce que saint Paul appellent des "fables", eh bien, on n'a qu'à relire souvent ces paroles du Saint Père qui dissipent de leur lumière toutes les équivoques — à moins qu'on ne soit, d'aventure, de ceux-là qui croient que s'accorder avec l'Esprit c'est discerner les chemins où le Pape refuse d'avancer...

Dès lors, dit le Saint-Père, renouvellement, oui; changement arbitraire, non;

— histoire toujours vivante et nouvelle de l'Eglise, oui; historicisme qui dissout le rôle dogmatique traditionnel, non;

— intégration théologique selon les enseignements du Concile, oui; théologie conformée à de libres théories subjectives, souvent empruntées à des sources adverses, non;

— Eglise ouverte à la charité œcuménique, au dialogue consciencieux, et à la reconnaissance des valeurs chrétiennes chez les frères séparés, oui; irénisme qui renonce aux vérités de la foi, ou encore est enclin à s'aligner sur certains principes négatifs qui ont favorisé le mouvement de tant de frères chrétiens, les détachant du centre d'unité de la communion catholique, non;

— liberté religieuse pour tous dans le domaine de la société civile, oui, comme aussi liberté d'adhésion personnelle à la religion selon le choix mérité de la conscience elle-même, oui; liberté de conscience, comme principe de jugement de la vérité religieuse, vérité qui n'est pas appuyée par l'authenticité d'un enseignement sérieux et autorisé, non.

Et ainsi de suite.

Oui: et ainsi de suite... Nous n'avons cité que deux discours de Paul VI entre tous ceux qu'il ne cesse d'adresser aux pèlerins sur le thème de la foi. S'il fallait en dresser un résumé en quelques points, le plus sûr serait encore de citer l'exhortation apostolique *Petrum et Paulum* (22 février 1967) adressée à tous les évêques à l'occasion du 19^e centenaire du martyre des apôtres Pierre et Paul et par laquelle il proclamait l'Année de la Foi. Peu auparavant, il avait demandé aux conférences épiscopales nationales de le renseigner sur l'état de la foi en leur pays et sur les causes des difficultés doctrinales actuelles. Ici, il semble en faire la synthèse:

Sous prétexte d'adapter la pensée religieuse à la mentalité moderne

— on ne tient pas compte de la direction du magistère ecclésiastique,

— on imprime à la spéculation théologique une orientation radicalement historiciste (i.e., veut dire le Pape, on explique les vérités de la foi par les conditions historiques de l'époque où ces vérités apparaissent)

— on va jusqu'à dépouiller le témoignage de l'Ecriture sainte de son caractère historique et sacré (i.e. démythisation: les interventions de Dieu dans l'histoire seraient des symboles, les anges aussi, l'enfer aussi. Cela simplifie bien des choses, y compris le mystère de la foi...)

— et on s'efforce d'introduire dans le peuple de Dieu une mentalité soi-disant "post-conciliaire". ... qui méconnaît l'accord très ferme qui règne entre les amples et magnifiques développements du Concile en matière doctrinale et législative et le patrimoine de l'Eglise en fait d'enseignement et de discipline.

Pas plus dans cette exhortation apostolique que dans les deux discours cités, le Pape n'a nommé personne — aucun théologien, aucun prêtre égaré, aucun chrétien généreux qui refuse de voir. Il n'a pas publié de syllabus, et il n'a pas fulminé. Il enseigne, insiste, supplie, conseille, espère, souffre, parfois même pleure. Et il prend une décision sans précédent: il proclame une année de la foi.

À y songer, quoi de plus simple? C'était nous engager

à exercer notre foi, à la méditer, à la dire publiquement du fond du cœur, car la foi est une vie.

C'était nous demander de ne pas regarder l'Église avec les yeux du monde, car son magistère est divinement assisté.

C'était nous rappeler que l'Église est notre mère, car c'est à ses genoux que nous entendons la Parole de Dieu et apprenons les certitudes éternelles.

Les expériences sexuelles précoces

Marcel MARCOTTE, S.J.

POUR DÉTOURNER LA JEUNESSE des jeux érotiques, en général, et des expériences pré-maritales, en particulier, éducateurs et moralistes utilisaient naguère, en support et en explication des interdits courants, une série d'arguments quasi classiques qui se fondaient tous, plus ou moins, sur des considérations d'intérêt individuel ou public: risque de grossesse accidentelle, danger de maladie vénérienne, menace à la stabilité des mariages futurs, condamnation et rejet par l'entourage, avec leurs séquelles physiques, psychologiques ou sociales. Objectivement, ces arguments sont loin d'être périmés et, bien présentés, sans étroitesse ni exagération, restent capables de fortement impressionner les jeunes, de les éloigner du moins de certains excès, certains débordements dont ni les pilules anovulantes, ni les antibiotiques, ni l'indulgence du milieu ne réussiront jamais à conjurer les redoutables conséquences. Néanmoins, c'est à un second type d'arguments, d'allure plus positive, que nous nous proposons, ici, d'avoir recours, dans la confiance que les meilleurs de nos jeunes — ceux-là, précisément, qu'il importe davantage de secourir — y seront plus sensibles et moins rebelles qu'aux autres.

Il ne sera question, dans le présent article, que des expériences sexuelles des jeunes étrangères à l'amour véritable, à l'amour qui se prépare, de près ou de loin, à déboucher sur le mariage. Non pas que l'amour, à lui seul, appelle et justifie, comme on le prétend trop volontiers, toutes les intimités charnelles: nous montrerons, dans un prochain article, qu'il n'en est rien. Mais tout le monde sent bien que l'usage de la sexualité relève de considérations fort différentes suivant qu'il s'inspire, ou non, de l'amour. Dans les situations que nous envisageons présentement, l'amour est absent, ou il n'est présent, comme c'est souvent le cas chez les jeunes, qu'à l'état inchoatif et à titre tout à fait provisoire. Les expériences sexuelles y sont motivées avant tout par l'attrait du plaisir sensible, la curiosité, le besoin d'affirmation personnelle, le désir inconscient de compenser pour le vide ou les échecs de l'existence; les échanges y sont placés sous le signe de l'égoïsme avec, dans le meilleur des cas, un accompagnement de tendresse superficielle que, seuls, des êtres inexpérimentés peuvent confondre avec un don

mutuel authentique; les corps s'y rencontrent, pour la première ou pour la centième fois, sans que les âmes, au delà de l'extase brève, communient jamais l'une à l'autre, se nourrissent vraiment l'une de l'autre. Amours sans amour, liaisons sans engagement, rencontres sans intimité, plaisirs sans joie: c'est contre cela, d'abord, qu'il faut prévenir et prémunir les jeunes, en leur faisant comprendre que les expériences de ce genre, loin de les enrichir et de contribuer à leur progrès, les appauvrissent, au contraire, et risquent de compromettre gravement la réussite de leur vie.

La vie sexuelle, dissociée de l'amour, dégrade les personnes, nuit à leur progrès humain et compromet d'avance la réussite de leur vie conjugale.

Les jeunes sont passionnément intéressés à leur épanouissement personnel; c'est lui qu'ils cherchent, au fond, dans l'expérience de l'amour, même quand cet amour s'égare et revêt des formes aberrantes. Mais l'épanouissement d'un être humain a d'autres exigences que celui d'un simple animal. Car l'homme est tout ensemble chair et esprit, et si les convoitises de la chair, en quelque domaine que ce soit, en arrivent à étouffer les aspirations de l'esprit, ce déséquilibre, sur un point, se répercute en d'autres points et fait obstacle au progrès total de la personne. La vie sexuelle, dans cette perspective, ne doit pas être isolée de l'ensemble des valeurs qu'un être humain cultive; elle ne doit pas, surtout, être dissociée de l'amour au sens fort qui, au regard de l'esprit, est sa première raison d'être et sa seule justification. Les bêtes s'accouplent, sous l'impulsion de l'instinct, en vue de la propagation de l'espèce, mais les humains s'unissent, sous l'influence de l'amour, pour exprimer et renforcer la communion totale des personnes. "Dans l'amour véritable, dit Nietzsche, c'est l'âme qui enveloppe le corps." Et dans les gestes que l'amour inspire, ce sont deux âmes qui cherchent à se donner l'une à l'autre à travers les corps, à se *connaître* (suivant le mot de l'Écriture) l'une l'autre par l'entremise des sens. Quand l'amour vrai est absent, toute communication spirituelle est rompue entre les êtres,

la tyrannie sensuelle s'exerce et s'assouvit sans mélange, la délectation est recherchée avec avidité, dans l'égoïsme réciproque. Sous couleur d'amour, quelle caricature de l'amour!

L'exploitation érotique d'une autre personne, même consentante, en vue de sa propre satisfaction, n'est pas seulement un mal pour l'autre, mais un mal pour soi; elle dégrade l'humanité dans l'exploiteur comme dans l'exploité; elle oblitère et risque, à la longue, de détruire la capacité d'aimer qui, chez tout être humain, est la mesure et le moyen par excellence de son progrès; elle compromet, du même coup, la réussite future du mariage.

Voilà ce qu'on ne sait pas assez dans le monde des jeunes. L'un d'eux disait dans son langage brutal: "À l'heure présente, je suis à la recherche d'une partenaire complaisante qui n'exigera pas de nos rapports autre chose qu'un plaisir réciproque. Quand viendra l'heure du mariage, je changerai les conditions." Il est rare que les choses soient dites aussi crûment et que l'amour soit mis hors de cause de façon délibérée et explicite. Les jeunes filles, en règle générale, ne le toléreraient pas; même les plus émancipées ont besoin d'entretenir l'illusion que les jeux érotiques n'excluent pas la tendresse, qu'ils sont peut-être un raccourci vers l'amour. Mais là n'est pas, pour l'instant, la question. Ce qui est impliqué dans les propos désinvoltes que nous avons cités, c'est qu'il est possible de dissocier, dans la jeunesse, la sexualité de l'amour sans en subir aucun dommage durable; c'est que les aventures sexuelles vécues au seul niveau de la chair ne risquent pas d'interférer, plus tard, avec la naissance et le développement de l'amour conjugal. On aime aujourd'hui avec son corps, on aimera demain avec son cœur et son âme. Du moins, on le prétend. Mais l'expérience humaine s'inscrit en faux contre cet optimisme naïf. Nos actes nous suivent. L'habitude de traiter les réalités de l'amour physique exclusivement ou avant tout comme des manifestations d'ordre biologique, de chercher dans l'exercice de la sexualité la satisfaction d'un besoin instinctif et l'occasion d'une jouissance égoïste, laisse des traces profondes dans le psychisme. Il sera beaucoup plus difficile, voire impossible, le temps venu, de rétablir la sexualité dans son vrai rôle, de rendre à l'amour charnel sa signification et sa valeur dans la vie totale des époux, de le mettre, comme il se doit, au service de l'amour tout court, d'en faire, véritablement, un geste de don confiant et de communion profonde, plutôt qu'un acte de possession vulgaire ou de morne abandon.

Tolstoï a écrit un roman célèbre, *La Sonate à Kreutzer*, pour illustrer les conséquences dramatiques, dans la vie d'un couple, d'une conception trop grossière de l'amour chez un ancien libertin. La leçon, que tant de faits confirment, est à retenir. Ce n'est pas en multipliant les expériences sexuelles qu'on se prépare à connaître et à savourer l'amour. Le mariage ressemble à une maison vide où l'on est sûr de ne rien trouver d'autre que ce qu'on y aura apporté. Le plus sûr moyen d'y entrer les mains pleines, c'est de ne pas gaspiller, au hasard des rencontres ou des liaisons médiocres, ce trésor de tendresse et de générosité qui fait le fond d'un jeune cœur,

de le réserver et de l'accroître, au contraire — comme on attend que l'autre l'accroisse et le réserve —, pour le bénéfice et la joie d'un seul être aimé pour toujours.

Les expériences sexuelles précoces, en aggravant le sentiment de culpabilité instinctive, menacent l'équilibre psychique des jeunes.

Mais il faut descendre plus creux dans le problème. La meilleure preuve que les activités sexuelles précoces sont moins innocentes qu'on le prétend, c'est qu'elles engendrent régulièrement chez les jeunes des sentiments, à la fois conscients et inconscients, de culpabilité, dont l'acuité, dans certains cas, est extrême et dont l'influence sur le développement ultérieur de la vie affective est toujours à redouter. Que les interdits religieux et sociaux aient quelque chose à voir avec la naissance de la culpabilité sexuelle, qu'ils contribuent du moins à l'aggraver, nous ne le disputons pas. Mais les tabous, comme on dit, n'expliquent pas tout, et leur suppression, croyons-nous, n'arrangerait pas grand-chose.

La psychologie moderne, à la suite de Freud, discerne dans la genèse du sentiment de culpabilité une double composante. La première est liée à l'homicide, c'est-à-dire au sentiment, tout à fait inconscient, d'avoir détruit, en pensée et en désir, un être humain, en le dépouillant de toutes les valeurs qu'il incarnait au regard de l'instinct. C'est ce qui arrive, par exemple, au cours d'un conflit de jalousie, quand un des amants acquiert la certitude, fondée ou non, que l'autre l'a trompé. Il y a, sur le plan affectif, une chute brusque de l'être aimé de la valeur extrême que l'amour lui avait conférée à la valeur infime à laquelle l'agressivité le réduit. Ce passage du maximum au minimum équivaut à un homicide, à une véritable destruction de l'autre qui, dans l'esprit du jaloux, tombe, pour ainsi dire, de l'être au néant. Si l'on a affaire à un névropathe, dominé par l'instinct, cet homicide, purement intérieur et symbolique, pourra s'exprimer dans les faits par un crime. L'homicide réel ne fait alors que traduire au dehors ce qui reste enfermé, pour les autres, au dedans.

Mais l'homicide, en pareil cas, est inséparable du suicide, comme la psychologie l'enseigne et comme les faits le démontrent très souvent. On tue, puis on se tue. Car, en détruisant l'être aimé dans son esprit et dans son cœur, on s'est détruit soi-même, on a détruit la portion de son être qu'on avait mise dans l'autre, on a détruit des valeurs en soi, des valeurs pour soi, des valeurs siennes. "Tu es toute ma vie", dit volontiers celui qui aime. En supprimant, intentionnellement ou réellement, la vie de l'autre, on supprime sa propre vie.

C'est, pareillement, sous la forme du couple homicide-suicide que se manifeste le sentiment de culpabilité sexuelle, en marge de tout canon religieux, de toute règle morale ou sociale précise.

Voici ce qui paraît se passer, en l'occurrence, dans les couches obscures de l'instinct, dans les ténèbres de

l'inconscient. L'amour charnel, en tant que tel, est essentiellement dévalorisant. Au lieu de voir dans le partenaire une personne humaine, dans sa totalité de personne, de s'attacher avant tout à ses qualités d'esprit et de cœur, on ne voit en lui qu'un être de chair et de sang, un corps, une machine à plaisir. Le phénomène est sensible quand il s'agit de rencontres fortuites, où l'amour se fait au débotté, chacun pour soi, et davantage encore dans le cas des rapports avec les prostituées. Mais il se reproduit, à quelques nuances près, chaque fois que l'amour charnel joue pour lui-même, en deça de l'amour véritable. Non seulement le faux amant néglige la personne dans l'autre, mais elle le gêne, comme un témoin et un juge de la déchéance à laquelle on consent quand on se laisse dominer par l'animalité. Le seul moyen d'éliminer le témoin gênant, c'est de nier son être moral, de faire litière de ses sentiments, ses aspirations et ses besoins de personne humaine, de le traiter comme un objet inerte, aveugle et sourd, un simple instrument de plaisir, une chose. Cette dévalorisation radicale d'un être humain équivaut à un homicide.

Par ailleurs, il est impossible de faire abstraction de la personne de l'autre sans faire abstraction de sa propre personne. Pour rencontrer l'autre exclusivement sur le terrain de la chair, il faut s'enfermer soi-même tout entier dans la chair. Il ne s'agit plus alors d'une activité proprement humaine, mais d'une simple fonction biologique d'excrétion et de reproduction. Dans ce sens, l'amour charnel est une sorte de suicide. La double composante du sentiment de culpabilité se trouve donc réalisée.

Ce sentiment, par lui-même, n'a aucune valeur morale et ne doit pas être confondu avec le repentir chrétien, ni même avec le remords naturel, consécutif à la faute, qui s'inspirent l'un et l'autre de tout autres motifs. En pratique, il disparaît rapidement du champ de la conscience, à mesure que le psychisme et le système nerveux, passé la volupté, retrouvent leur équilibre. Mais, en attendant, il nourrit et aggrave le sentiment général de culpabilité que tout être humain, au dire des psychologues, porte en soi, dès l'enfance, à l'état larvé. Chez des êtres jeunes, naturellement plus fragiles, qui accumulent les fautes sexuelles, la culpabilité peut devenir obsédante et conduire jusqu'à l'angoisse et la névrose.

Les aventures pré-maritales, loin d'être un prélude à l'amour, l'empêchent de naître, freinent sa croissance ou, souvent, le détruisent.

On comprend mieux, à la lumière de ces observations, comment l'amour charnel, qui n'est que charnel, est l'ennemi de l'amour véritable; en vertu de quels mécanismes non seulement il l'empêche de naître, mais le détruit presque à coup sûr, déjà né, ou l'empêche du moins d'évoluer jusqu'à sa forme parfaite. C'est un fait d'observation courante: quand le commerce érotique met régulièrement en présence les mêmes partenaires, la culpabilité sexuelle finit presque toujours par susciter chez eux l'indifférence, le mépris, la rancune, même la haine. Pourquoi?

La Bible, croyons-nous, donne la clef de la réponse. Après la chute, Dieu demande à Adam: "Pourquoi as-tu mangé du fruit de l'arbre dont je t'avais défendu de manger?" "C'est la femme que tu as mise auprès de moi qui m'en a donné", répond Adam. Cette réaction fait partie de la nature humaine; elle joue un rôle important dans l'évolution des amours coupables. Les complices s'attribuent plus ou moins consciemment l'un à l'autre la responsabilité de leurs fautes communes. Cela reste d'abord enfermé au dedans, puis cela éclate au dehors, en reproches, en injures, en fureurs qui, chez les déséquilibrés, s'exaspèrent parfois jusqu'au crime.

Quand le farouche héros du roman de Julien Greene, *Moïra*, étouffe entre deux oreillers sa compagne d'une nuit de débauche, il ne fait que pousser à son paroxysme une tendance commune à tous les humains. Ce jeune homme austère et timide, épris d'un grand idéal, en un clin d'œil, coule à pic entre les bras d'une coquette. Sitôt la faute consommée, il est saisi d'un désespoir sans bornes. Il a tout perdu d'un seul coup: le passé, le présent, l'avenir. Du moins, c'est ce qu'il pense, ou plutôt ce qu'il sent. Pour échapper à l'angoisse qui le tourmente, il n'y a qu'un moyen: c'est de reporter sur sa complice la responsabilité de la faute, de la rendre coupable à sa place de leur double avilissement. Et après qu'il l'a ainsi chargée de son péché et détruite en esprit, il ne lui reste plus qu'à la détruire en réalité: il la tue.

Le psychologue et sociologue Baruch, sous le symbole transparent du "bouc émissaire", a longuement étudié, à l'échelle des individus et des collectivités, le même phénomène étrange: pour éluder leurs responsabilités et se défendre contre leurs sentiments de culpabilité, les humains ont tendance à en accabler les autres. Dans le domaine de la sexualité, où la culpabilité instinctive, pour les raisons que nous avons dites, est particulièrement forte, on devine aisément ce qui peut se passer, même chez les plus normaux des humains. Au niveau de l'inconscient, les échanges charnels, à moins d'être profondément intégrés à l'amour vrai, sont ressentis comme une humiliation. Lors même qu'ils continuent de s'aimer, comme ils disent, les complices s'en veulent mutuellement de leur commune déchéance. Pour échapper au sentiment de culpabilité qui les travaille, ils rejettent, sans le dire, sans même en prendre une conscience bien nette, la responsabilité de la faute sur leur partenaire. Un processus de dévalorisation affective est ainsi amorcé, qui mène tôt ou tard à la rupture. Un jour, la rupture éclate, à la surprise, parfois, des deux amants, qui ne s'étaient pas toujours rendu compte du lent travail de désengagement qui se poursuivait, depuis longtemps, au fond d'eux-mêmes. Hier encore, on croyait aimer, parce que la passion et le désir, en revalorisant un moment le complice, rendaient encore l'illusion possible. Mais, brusquement, le masque tombe, l'égoïsme apparaît au grand jour, et l'on s'aperçoit tout à coup que ce qu'on avait pris longtemps pour de l'amour, en soi-même et dans l'autre, n'était qu'un visage trompeur de la convoitise et de l'aversion.

Conclusion

Ceux qui pensent que la mise au point et la diffusion des techniques modernes de contraception ont réglé entièrement, ou presque, les problèmes de sexualité chez les jeunes font songer au médecin de Molière qui, pris en flagrant délit d'ignorance en matière d'anatomie, répondait avec assurance: "Nous avons changé tout cela." Eh bien, non! Les nouveaux contraceptifs offrent à la jeune fille une sécurité accrue, ils la libèrent des anciennes craintes et des servitudes iniques qui, du fait de la pression sociale, ont toujours pesé plus lourd sur elle que sur son compagnon; à celui-ci, ils contribuent à donner meilleure conscience quand, suivant sa pente, il cherche à s'amuser sans se commettre ni se compromettre. Mais, tous les Diafoirus du monde ont beau dire: le cœur de l'homme, dans son corps, bat toujours au même endroit, et dans son âme, l'amour reste soumis aux mêmes lois.

Quand ces lois sont violées, la nature se venge, et l'amour ne peut plus remplir dans la vie son rôle créateur. "Mon amour, c'est mon poids", dit saint Augustin. Quand son amour est pur et léger comme la flamme, l'homme s'élève; quand il est opaque et lourd comme la pierre, l'homme s'abîme. Dis-moi ce que tu aimes, je te dirai ce que tu es. L'homme vaut ce que vaut son amour. L'amour est donc sérieux et grave, il ne faut pas en faire un jeu, il ne faut pas aimer pour rire. Bien des jeunes gens, en se livrant à de frivoles ébats, croient simplifier leur vie morale; en réalité, ils la compliquent. Ils se débarrassent à bon compte des présentes contraintes, mais ils se préparent pour l'avenir des chaînes encore plus lourdes. Pour la dignité même de leurs engagements futurs, il faut qu'ils en soient avertis, qu'ils apprennent, en particulier, que le mariage est une voie montante, et que la pente est rude et qu'il n'est jamais trop tôt pour s'entraîner à la gravir.

LES OPTIONS NÉCESSAIRES DU SYNDICALISME

Gérard HÉBERT, S.J.

Après avoir retenu l'attention du public, au cours des dernières années, par des grèves spectaculaires, le syndicalisme a fait l'objet, ces mois-ci, de plusieurs réunions d'étude de grande importance. Pour n'en mentionner que deux, le congrès des relations industrielles de l'Université McGill, au début du mois d'avril, a fixé son attention sur le développement du syndicalisme dans des secteurs nouveaux, particulièrement ceux des cols blancs et des professionnels. Plus récemment, le Département des relations industrielles de l'Université Laval convoquait les habitués de son congrès annuel à une réévaluation globale du syndicalisme canadien.

Les pourparlers relatifs à une éventuelle réglementation du maraudage entre les centrales syndicales québécoises F.T.Q.-C.S.N.-C.E.Q. ont avivé l'espoir d'un règlement de ce problème difficile. Ces pourparlers ont provoqué, avant et surtout pendant le récent congrès du C.T.C., un affrontement spectaculaire entre la Fédération des travailleurs du Québec et le Congrès du travail du Canada.

Nous voudrions prendre occasion de ces événements pour faire le point sur certains aspects de la situation du syndicalisme chez nous, en particulier sur les options qui s'imposent à lui par suite de problèmes internes et externes, de transformations qui s'opèrent en lui et dans la société.

Face aux tensions internes

Les tensions internes naissent de causes multiples. L'entrée dans les rangs du syndicalisme de cols blancs et d'homme de professions en est une. Le problème ne se pose pas de la même manière dans les différentes centrales; il reflète la diversité de leurs structures.

L'affiliation de syndicats d'hommes de profession, de cadres professionnels ou administratifs et d'autres cols blancs à la Confédération des syndicats nationaux ne pose pas, au départ, de difficultés particulières. C'est à la longue que celles-ci se feront sentir. Les syndiqués de vieille souche, surtout des cols bleus, en ressentent déjà les premières conséquences. Ils l'expriment en termes énergiques: "Tous ces gens-là vont occuper les postes de direction; c'est inévitable, ils sont plus instruits que nous. Pourtant, c'est nous qui avons construit ce mouvement. Nous sommes en train de nous le faire voler."

À ce sentiment d'une éviction chez les vieux syndiqués s'ajoute que les intérêts, les points de vue, les exigences ne sont pas les mêmes. Tous ces syndiqués sont salariés, mais leur genre de travail et leur niveau social les séparent profondément; aucun changement de système ne parviendra à les rapprocher complètement. Ou bien des regroupements s'effectueront à l'intérieur du cadre général de la

centrale, selon les catégories de membres, ou bien la centrale elle-même risque, à plus ou moins brève échéance, d'éclater. La menace ne paraît pas imminente: le nombre des groupes nouveaux demeurant restreint, les disparités ne sont pas encore trop vivement ressenties. Mais déjà, les sources des difficultés sont présentes et elles se manifestent sous différentes formes. Il faudra un jour choisir. L'option s'imposera sous peine de conséquences qui pourraient être graves.

Dans les unions affiliées à la F.T.Q. et au C.T.C., le problème se présente différemment. L'autonomie et la juridiction exclusive des différentes unions, canadiennes ou internationales, tout autant que leur attitude traditionnelle vis-à-vis des groupes d'intellectuels, retardent chez elles la syndicalisation des cols blancs et des professionnels. Sauf peut-être chez les fonctionnaires fédéraux, le mouvement n'a pas, dans les autres provinces canadiennes, l'ampleur qu'on lui connaît au Québec. On recherche plutôt encore la façon de les organiser que celle de les intégrer.

L'option la plus urgente du C.T.C., dans l'organisation syndicale, semble celle qui touche ses propres structures, spécialement en ce qui a trait au rôle des fédérations provinciales. Il s'agit, au fond, du problème qui se pose aussi dans le domaine politique et constitutionnel. Le C.T.C. constitue l'organisme de représentation syndicale au plan fédéral, tandis que les fédérations provinciales jouent le même rôle dans les provinces. Par suite de dispositions que l'on trouve dans la plupart des constitutions des unions canadiennes et internationales, le C.T.C. est beaucoup plus fort, financièrement et moralement, que les fédérations provinciales. Par contre, les responsabilités de celles-ci sont plus grandes, puisque plus de 90% des travailleurs relèvent de la juridiction des provinces et moins de 10% de l'autorité fédérale.

Le problème comporte plusieurs genres de difficultés. La F.T.Q., comme les autres fédérations provinciales, reçoit du C.T.C. sa charte, et donc son existence. Elle n'a sur ses affiliés — comme le C.T.C. lui-même, en ce point — qu'un pouvoir moral; en ses affaires, pourvu qu'elle respecte les statuts du C.T.C. qui déterminent ses attributions et ses pouvoirs, elle a pleine liberté. En cas de divergences ou de conflit avec le C.T.C., elle dépend, en définitive, de la décision du congrès général du C.T.C. Ainsi, celui-ci, à ses assises du début de mai, a rejeté une résolution de la F.T.Q. demandant que soient réparties autrement les fonctions de l'organisme central et de ses fédérations: les délégués, par une large majorité, n'ont pas voulu donner plus de pouvoir aux fédérations provinciales; ils sont satisfaits de la représentation et des services que leur fournit le C.T.C.

Malgré ce vote, le problème demeure. La F.T.Q. considère qu'elle est l'organisme approprié pour parler au nom des syndiqués des unions canadiennes et internationales dans le Québec et qu'elle a besoin, pour satisfaire adéquatement à cette obligation, de pouvoirs plus vastes que ceux que lui accorde la présente constitution du

C.T.C. Même si tous ses affiliés du Québec ne sont point là-dessus unanimes, ce qui crée une grave difficulté, la F.T.Q. semble bien décidée à reprendre, en temps et lieu, ses revendications; elle a d'ailleurs obtenu une victoire importante, celle de poursuivre ses pourparlers avec la C.S.N., malgré les déclarations contraires du président suppléant du C.T.C. avant le congrès; le C.T.C. y déléguera simplement un observateur.

Les syndiqués des autres provinces canadiennes acceptent-ils de reconnaître que, dans le domaine syndical comme dans le domaine politique et social, le Québec n'est pas une province comme les autres? Là comme ailleurs, le Québec réclame un statut particulier, parce qu'il considère que ce statut est nécessaire à son développement comme groupe d'expression française. Le C.T.C. voudrait-il tenter l'expérience ou bien les tendances conservatrices et centralisatrices, très fortes dans ses rangs, imposeront-elles le maintien du statu quo? C'est une option que le mouvement syndical canadien ne pourra écarter dans les années à venir.

Comme tous les organismes qui groupent des membres de toutes catégories d'âges, le mouvement syndical fait face, ici comme ailleurs, au problème des générations: les revendications intransigeantes de la part des jeunes, le rejet des recommandations des dirigeants, les grèves sauvages en sont diverses manifestations. Le problème est d'autant plus aigu que la poussée démographique, ajoutée à leur intense participation à la vie syndicale, donne aux jeunes un poids considérable dans les votes décisifs.

Au chapitre des revendications, les jeunes expriment des demandes que leurs collègues d'âge plus avancé jugent souvent exagérées. Ceux-ci ont connu l'époque où leurs salaires n'atteignaient peut-être pas la moitié de ce qu'ils sont aujourd'hui; quelques-uns se souviennent même de la grande dépression des années '30; relativement satisfaits de leur situation présente, ils n'osent guère appuyer les revendications considérables de leurs jeunes compagnons de travail. Ceux-ci, faute d'avoir éprouvé, depuis leur entrée au travail, les effets d'une véritable récession économique, ne voient pas de limite à leurs réclamations. Les officiers de leur syndicat, tout autant que leurs conseillers techniques, peuvent bien leur parler de conditions raisonnables, de risque de faillite et de fermeture de l'entreprise, ils croient que c'est là de la pusillanimité, et n'ayant été ni victimes ni témoins de telles conséquences, ils ne veulent accepter aucune entente inférieure à ce que leur ambition leur a fait demander. C'est ainsi que nous avons vu plusieurs assemblées syndicales renverser la recommandation des dirigeants qui avaient, en leur nom, accepté une entente collective. Les nombreuses grèves sauvages s'expliquent par le même phénomène.

Avec les années, le problème se résorbera peut-être de lui-même. D'ici là, il continuera de créer des tensions dans le mouvement syndical et des difficultés dans l'ensemble de la société. Les syndiqués trouveront-ils l'équilibre nécessaire entre la poussée des jeunes et l'expérience

des plus âgés ? question difficile, à laquelle il leur faudra, cependant, répondre.

Face aux structures nouvelles

Le syndicalisme se sentirait sans doute bien partagé s'il n'avait que des problèmes internes liés à ses propres structures. En face des transformations des entreprises et de la société dans son ensemble, il doit lui-même constamment s'adapter au monde qui l'entoure pour continuer à remplir ses fonctions propres, elles-mêmes sujettes au changement.

En simplifiant les choses, on pourrait dire de la société économique et industrielle d'aujourd'hui qu'elle est une société où le pouvoir se concentre de plus en plus. Horizontalement et verticalement, les compagnies se fusionnent et s'intègrent, donnant des entreprises nouvelles dont la taille et la puissance sont parfois terrifiantes. Parallèlement à cette concentration des entreprises privées, l'État employeur accroît son rôle et son emprise, de façon prodigieuse, dans tous les grands services publics comme l'éducation, la santé, l'électricité, les communications, etc.

En regard de ces transformations chez les employeurs, privés et publics, le syndicalisme doit lui aussi adapter ses structures. Plusieurs unions nord-américaines, surtout les plus anciennes, qui se rattachent souvent à des métiers, ont peine à le faire. À cela, rien d'étonnant, puisque, dans certains cas, adaptation signifie disparition. D'autres unions ont réussi une concentration analogue à celle des entreprises, soit dans leur organisation interne, soit en réalisant des cartels ou des ententes avec des unions, amies ou rivales, en vue d'objectifs communs, surtout en rapport avec les questions fondamentales de la négociation collective. Sur ce point, l'intégration s'est faite, parfois, à un rythme effarant, avec toutes les difficultés qui s'ensuivent. Pensons, chez nous, aux hôpitaux et aux commissions scolaires où, en quatre ou cinq ans, l'on est passé d'une négociation presque exclusivement locale à une négociation provinciale, brûlant, dans bien des cas, l'étape de la négociation régionale.

L'organisme syndical qui doit affronter des compagnies complètement intégrées ou un État tout-puissant doit lui-même posséder une structure bien articulée, appuyée sur des services techniques considérables et particulièrement compétents. La présence, nécessaire mais envahissante, de ces technocrates pose le difficile problème de la participation des syndiqués à la vie et à l'orientation du syndicat. Quelle part peuvent bien prendre les syndiqués de chaque institution, de chaque établissement, à l'élaboration de la pensée syndicale, au plan des revendications et des tactiques, et même aux décisions les plus fondamentales, lorsqu'il s'agit de problèmes embrassant des ensembles qui les dépassent d'emblée et dont les données leur échappent presque totalement ? Que peut, dans ces circonstances, chaque syndiqué, sinon voter selon la recommandation des technocrates et des dirigeants ?

D'autre part, telle participation qui ne dépasse pas le stade où, dans un vote massif, les membres fournissent l'appui requis par leurs représentants syndicaux, ne paraît pas vraiment démocratique et adulte. Comment le syndicalisme va-t-il, malgré toutes les difficultés psychologiques et purement pratiques, assurer une véritable participation de tous ses membres, dans des structures aussi vastes et aussi complexes que celles qui sont déjà en place ou qui se dessinent pour l'avenir ? La tentation sera forte de sacrifier la liberté de l'individu à l'efficacité du groupe. L'option entre ces deux valeurs sera grave mais inévitable.

Face à la loi et à l'ordre public

Même supposant résolu ce problème de la participation, le mouvement syndical demeure en face d'options à effectuer dans le choix des instruments qu'il voudra utiliser dans la poursuite de ses objectifs. Pour nous limiter à un aspect que les événements des dernières années ont mis en lumière, nous ne mentionnerons que le problème du respect des lois et du recours à la violence.

Le mouvement syndical a toujours affronté, depuis ses débuts, des contraintes légales dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne le favorisaient pas. Au siècle dernier, la loi et les cours lui faisaient carrément la guerre. Il en a gardé de la méfiance et même de l'hostilité pour tout ce qui s'appelle législation, tribunaux, arrêts de cours. Sans doute, plusieurs unions ont-elles appris, par le truchement de leurs conseillers juridiques, à utiliser les instruments juridiques à leur propre avantage. Elles ne se sont pas départies pour autant d'une tendance à défier la loi, chaque fois qu'elles croyaient leurs intérêts menacés par elle. On en a une claire manifestation dans leur attitude vis-à-vis de l'injonction.

Cette attitude peut-elle encore se justifier ? Dans certains cas, il le semble bien ; il se trouve encore des magistrats pour décerner des injonctions que l'on a de la difficulté à expliquer. Par contre, plusieurs observateurs considèrent que les circonstances ont changé et que le mouvement syndical possède aujourd'hui, dans la loi, des appuis et des garanties non équivoques qui ne l'autorisent plus à prendre, en toute question légale, une attitude négative ou de provocation.

D'aucuns ont blâmé avec une sévérité rare et significative des déclarations inconsidérées faites, lors de certains conflits d'ordre public, par des dirigeants syndicaux chez qui la position aurait exigé plus de mesure et plus de sens de leurs responsabilités. Le législateur a prévu, dans le Code du travail, le recours à l'injonction comme le moyen de dernier ressort, selon la loi courante, pour protéger la santé et la sécurité publiques. Outrepasser une telle injonction, prise avec les garanties normales d'objectivité, à plus forte raison défier une loi spéciale de l'Assemblée législative ou du Parlement, constituent des gestes proprement anarchiques. Personne, ni groupe, ni individu, n'a le droit de se faire justice à lui-même lorsque, ce faisant,

il lèse le droit d'autrui et que des recours raisonnablement efficaces lui demeurent ouverts.

Dans le feu de l'action et la chaleur d'un conflit, on oublie facilement ces principes de base. Pour enflammer l'enthousiasme des syndiqués et s'assurer la force de pression requise dans la négociation, on force la note, on décrit l'employeur — même si c'est le gouvernement — comme un être illogique, sans cœur, souvent même mal intentionné; on se soulève les uns les autres contre "l'ennemi" dont il faut absolument triompher. On se sent ensuite prisonnier de ses outrances. Comment obéir alors à une décision de la cour qu'obtiendra un représentant de ce même gouvernement? Comment respecter la distinction, ennuyeuse mais nécessaire, entre l'État employeur et l'État gardien du bien public, peut-être même entre l'État employeur et l'État législateur?

Devant la multiplication des conflits qui, par leur ampleur et leurs répercussions, risquent d'amener l'intervention de l'autorité, le mouvement syndical devra opter clairement en regard de la loi. Le mouvement syndical représente une proportion considérable de la population, mais il ne la représente pas toute, ni dans tous ses aspects; comme tout autre groupe, il a le droit de réclamer justice et de le faire avec vigueur, par tous les instruments légitimes dont il peut disposer, mais il ne peut se constituer juge et arbitre dernier des exigences du bien commun.

Face à la violence

Une seconde option nécessaire par rapport à l'ordre public se rattache à l'usage de la violence. Il ne faut pas aborder cette question avec l'impression que la violence accompagne tous les conflits syndicaux ou toutes les grèves. Les techniques de sélection des grands moyens de diffusion font que nous entendons parler presque infailliblement de la plupart des cas de violence, tandis que nous sommes beaucoup moins renseignés sur l'ensemble des conflits qui se règlent pacifiquement. De plus, il faut distinguer entre la violence qui naît spontanément d'une situation explosive et celle qui est calculée, préméditée, savamment organisée. Sans être excusable, la première est compréhensible; la seconde, dans une société dite civilisée, est inadmissible: c'est un retour à la loi de la jungle.

Même en tâchant de la réduire à ses dimensions réelles, et en admettant qu'elle a été le fruit spontané de situations dangereuses, la violence manifestée en certains conflits ouvriers, au cours des dernières années, ne laisse pas d'inquiéter. L'observateur de l'extérieur a l'impression que, dans la plupart des cas, elle a éclaté là où des groupes, politiques ou autres, prétendaient appuyer les revendications des travailleurs. Pour des groupements en mal de manifestations et de publicité, dont les membres n'ont pas d'intérêts en jeu au lieu même du conflit, comment ne pas se laisser aller à la violence: ils n'auront pas à retrouver sur place leur gagne-pain le plus tôt possible

après le règlement. On ne peut, non plus, écarter totalement — sans l'accréditer pour autant — l'hypothèse de la présence d'agitateurs à la poursuite progressive d'objectifs révolutionnaires.

Dans des situations tendues qui se prolongent indûment, la tentation peut être grande de recourir, d'abord, à un peu de violence, puis de s'engager dans une escalade de la force, d'autant plus qu'en courte période, la violence ne manque pas d'efficacité. Comment alors y résister? Ici, comme dans les autres grands problèmes qu'il affronte, le mouvement syndical ne peut refuser de prendre une option claire. Il l'a d'ailleurs fait à diverses reprises. C'était nécessaire pour que nous sachions à quelle enseigne il se situe.

À côté de la violence ouverte, il y a la menace de violence, qui peut s'exercer tant contre l'employeur que contre ses propres confrères syndicaux, lorsque ceux-ci ne partagent pas l'enthousiasme des plus fervents. Quand des adversaires du syndicalisme répandent l'accusation selon laquelle des menaces graves pèseraient sur ceux qui ne voteraient pas "de la bonne façon", on ne peut qu'écarter de telles rumeurs; mais quand des travailleurs paisibles reprennent les mêmes affirmations, en conversation privée, avec mention de circonstances bien précises, on se pose de graves questions. Qu'en est-il au juste? Si de telles menaces existent, sont-elles fréquentes? Quelle attitude prennent les dirigeants syndicaux lorsque la chose se produit? Si cette opinion acquiert un jour un véritable crédit, elle causera au mouvement syndical des préjudices sérieux. Sur ce point également, celui-ci doit opter, et clairement.

Face aux disparités économiques

En face des grands problèmes de la société économique, les options du mouvement syndical, même si elles sont plus difficiles à préciser, n'en sont pas moins urgentes. Le problème des disparités économiques n'est sûrement pas un des moindres.

Mentionnons d'abord celui des disparités géographiques. S'il était vrai que la parité des salaires avec l'Ontario ou avec les États-Unis allait entraîner l'émigration des industries en cause, l'option deviendrait cruciale entre l'acceptation de salaires inférieurs et le risque d'un appauvrissement général de la société. Le même problème se repose pour les diverses régions de la province entre elles. Même en supposant résolue la controverse sur les effets d'une parité de salaire généralisée, la solution dépasse d'emblée la compétence et la responsabilité du seul mouvement syndical: c'est avec toute la société économique qu'il doit ici opter.

Plus près du syndicalisme lui-même, à l'intérieur de ses rangs, on retrouve des disparités qu'on pourrait appeler intrasyndicales. Des travailleurs ayant des qualifications comparables, ou même inférieures, peuvent obtenir de

meilleures conditions de travail parce qu'ils jouissent, dans l'industrie ou le service qui les emploie, d'une situation de monopole, alors que d'autres ne parviennent pas à obtenir les mêmes avantages, parce que le produit qu'ils fabriquent doit subir la concurrence internationale. Quelles seront les conséquences et les implications d'une telle situation ? Il n'est pas sûr, par exemple, que les travailleurs du textile ou de la chaussure soient disposés à appuyer les revendications considérables d'employés publics qui gagnent déjà plus qu'eux, alors qu'eux-mêmes ne réussiront pas à décrocher la moitié de ces augmentations. La tension qui en peut naître serait susceptible d'amener, éventuellement, l'éclatement d'une centrale. Quelle position celle-ci va-t-elle prendre ? Peut-elle refuser son appui à tels de ses affiliés ou même exiger d'eux qu'ils ne profitent pas de leur position avantageuse ? Mais alors, comment se justifiera-t-elle auprès des défavorisés qui se retrouvent aussi dans ses rangs ? L'option pourra être déchirante.

Moins sensible dans l'immédiat, bien que peut-être plus grave encore en longue période, est l'option des centrales et du mouvement syndical en regard des non-syndiqués. Sans doute, tous les non-syndiqués ne sont pas défavorisés : bien des techniciens et des travailleurs professionnels non syndiqués jouissent d'excellentes conditions de travail. Mais tel n'est sûrement pas le cas de la majorité des 60% de travailleurs non syndiqués, qui n'ont d'autre protection légale que celle du salaire minimum, dérisoire par rapport aux exigences de la vie actuelle, et dont le sort dépend totalement de la situation du marché du travail.

À l'occasion de leurs congrès, ou en d'autres circonstances, les syndicats proclament leurs préoccupations vis-à-vis des défavorisés du monde du travail. Habituellement, cependant, leurs déclarations ne dépassent guère la recommandation, même véhémence, au gouvernement, de hausser le niveau du salaire minimum. Puis, chaque centrale se retrouve dans l'obligation quotidienne de défendre, d'abord et avant tout, ses propres membres, puisque ce sont eux, par leurs cotisations, qui font vivre le mouvement.

Dans leur désir de dépasser ce stage des belles paroles, des dirigeants syndicaux ont mis de l'avant un projet de syndicalisation obligatoire, ou au moins de formule Rand, étendue par législation à tout un secteur où l'on aurait réussi à implanter un commencement d'organisation. La proposition ne manque pas d'intérêt. Est-elle compatible avec les structures légales et les mentalités actuelles ? Elle implique une conception de la société économique passablement différente de celle qui paraît animer présentement le mouvement syndical lui-même. Avant d'appuyer une formule de cette nature, la société voudra savoir quelle est l'option véritable du mouvement syndical sur différents points : par rapport aux travailleurs défavorisés qu'il n'a pas réussi à regrouper dans ses rangs, par rapport au type

de société qu'il vise à réaliser et par rapport aux objectifs à long terme qu'il se propose d'atteindre.

Conclusion : objectifs syndicaux

On pose ainsi la question des objectifs du mouvement syndical. Celui-ci exprime fréquemment sa position par les termes de revendication, de contestation et de participation.

Ses objectifs de revendication se rattachent au problème de la répartition des biens. Quand le mouvement syndical revendique, cherche-t-il à améliorer la situation de l'ensemble de ses membres, celle du groupe restreint de ses membres en cause, ou envisage-t-il en même temps le bien général de la société ? La question est peut-être mal posée ; peut-être considère-t-il tous ces groupes simultanément, mais à des degrés et avec une intensité évidemment variables. L'insistance, cependant, qu'il mettra sur un aspect plutôt que sur un autre fera toute la différence entre un syndicalisme bourgeois ou un syndicalisme d'affaires et un syndicalisme à préoccupation sociale.

La position qu'il prendra dans ses objectifs de contestation est encore plus importante. Quand il conteste les situations et les structures qui entraînent l'exploitation des travailleurs, il œuvre pour le bien général de la société, malgré les inconvénients immédiats que cela peut occasionner. S'il allait contester, d'un coup, toutes les structures présentes, au point de vouloir non pas les faire évoluer ou les remplacer progressivement mais les renverser toutes simultanément, il deviendrait alors nettement un syndicalisme révolutionnaire et il ne recueillerait que difficilement, ou pas du tout, l'appui de l'ensemble des travailleurs. Une secousse aussi considérable entraîne trop de risques pour que les fruits hypothétiques à en retirer compensent les souffrances immédiates certaines, occasionnées par le bouleversement révolutionnaire.

L'objectif de la participation à tous les niveaux paraît beaucoup mieux adapté au développement progressif de nos sociétés économiques évoluées. Harmonieusement introduit, depuis l'établissement jusqu'à l'échelon national, il constitue la formule probablement la plus respectueuse de la dignité humaine. Il n'est pas, en lui-même, une panacée et l'infailible solution à tous les problèmes ; il demeure, toutefois, l'avenue la plus prometteuse pour le progrès de l'homme vivant en société.

Entendus avec les nuances appropriées, ces trois grands objectifs — revendication, contestation et participation — ne s'excluent pas nécessairement. Si chacun, cependant, était poussé à l'extrême, ils deviendraient incompatibles : on ne saurait poursuivre la revendication la plus intense, encore moins la contestation globale de la société actuelle et, en même temps, la participation réelle et positive aux divers niveaux de l'économie. C'est là, sans doute, l'option fondamentale nécessaire du mouvement syndical chez nous, celle qui conditionne toutes les autres.

Une étape à bien conduire, entre la première enfance et l'adolescence

Claire CAMPBELL

ENTRE LA PREMIÈRE ENFANCE, où l'enfant a progressé par mutations successives, et l'adolescence, que les psychologues appellent la grande mutation, se trouve un trait d'union. Cette période de l'éducation, à mon avis, peut être pour la mère au foyer une étape de travail formidable. Non seulement elle verra à la santé physique, spirituelle et morale de son enfant, mais elle préparera aux éducateurs un terrain tout prêt à recevoir l'instruction qu'eux seuls pourront donner. C'est un défi sans pareil pour celle qui a compris le véritable sens de l'éducation. Dans la mesure où elle fera réussir à l'enfant cette étape, la grande mutation qui suivra sera un échec ou une victoire, constituera des moments douloureux ou euphoriques, deviendra un supplice, voire un cauchemar, ou une expérience heureuse.

Il ne faudra jamais l'oublier: "Dans cette mutation de l'enfant en adulte, se joue souvent le destin de toute une vie. Il est rare qu'un homme qui a raté son adolescence puisse vivre plus tard autrement que vipère au poing ou panique au cœur. Il est également rare que celui qui a passé le cap de l'adolescence sinon sans histoire, du moins sans refus profond et excessive amertume, ne garde pas, sous-jacente aux déploiements et aux agitations de sa vie d'adulte, une certaine sérénité et une certaine capacité de paix". (Jean-Pierre DECONCHY dans *Le développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent*). Il faudra bien préparer l'enfant à l'adolescence, donc structurer sa personnalité et son caractère par des moyens à la fois souples et forts, et toujours dans le respect authentique de son individualité.

Continuant à mettre en place les pièces du casse-tête, dont nous avons pour ainsi dire terminé le pourtour, nous constaterons que le travail deviendra plus facile. Nous pourrons nous

accorder un peu de jeu ("une phase d'accalmie", écrit M. Deconchy) tout en continuant l'effort. Il s'agit de développer l'intelligence de l'enfant, de fortifier son caractère, de préparer sa vie intérieure, de lui apprendre à manifester sa foi, à imprégner sa vie de spirituel, de l'aider à atteindre une harmonie mentale, de lui donner de l'ouverture d'esprit et de lui offrir l'exemple d'une vie bien remplie; c'est en ces tâches que la mère poursuivra la réussite de son casse-tête. Encore une fois, un véritable travail de civilisation !

Commençons donc cette deuxième étape de notre casse-tête. Les professeurs cultiveront l'enfant surtout en l'instruisant, la mère, parallèlement, cultivera en lui l'homme. Ce sera pour elle un travail de tête et un travail de cœur; son cerveau présidera et son cœur guidera.

Cette culture en lui de l'homme sera pour l'enfant un capital inaliénable. La mère l'aidera progressivement à travailler les points faibles et à canaliser les points forts de son caractère, à combattre son égoïsme et à donner l'élan à son dynamisme intérieur. Elle développera la grande faculté qu'est la VOLONTÉ, indispensable à un être d'action. Elle lui apprendra à être courageux et persévérant. Elle cultivera chez lui le vrai sens des valeurs, le sens du devoir. Elle l'habitue à voir le beau côté, à être positif, enthousiaste et optimiste. Elle l'initiera aux sentiments de dévouement et de charité. Elle lui apprendra à toujours respecter autrui, à rayonner la joie, à devenir un foyer d'influence. Elle l'entraînera vers un idéal qui transfigurera sa vie. Non seulement elle lui parlera de franchise, de pureté, d'obéissance, mais elle lui transmettra une foi vivante. Elle donnera une dimension

religieuse à la vie de l'enfant et l'aidera à se former une conscience spirituelle.

Comment fera-t-elle tout cela ? En comprenant elle-même le vrai sens de la vie, en aimant la vie, et en croyant à l'Esprit Saint. Forte de cette confiance que l'Esprit suscite en elle, la mère ne démissionne jamais. Au contraire, elle puise constamment à cette source inépuisable la lumière, la fidélité et la fermeté.

Va sans dire que, dans ce travail formidable, la mère a besoin de l'appui et de la collaboration de son mari. Ce travail de géant doit se faire à deux. En effet, la continuité et la cohésion dans les efforts, dans un climat de confiance et de calme, se poursuivent à DEUX. Ces quatre "C" rayonnent dans un foyer authentique. Si la douceur, la tendresse, la bonté, la paix et l'AMOUR accompagnent la continuité et la cohésion, il en résulte une vie de famille intime, source de sécurité pour tous les membres de la famille. Tous ont un besoin insatiable de sécurité et nos éducateurs savent comment il est facile de discerner, par le comportement d'un enfant, l'équilibre de son milieu familial. Quel grand bien que de vivre dans un foyer accueillant ! Et ce foyer accueillant, qui le fait ? Avant tout la chaleur humaine de la mère. "La maison", c'est la mère, n'est-ce pas ?

On parle beaucoup de l'apparition dans notre société contemporaine d'un "nouveau couple", un couple où les époux partagent étroitement les responsabilités, où le mari collabore beaucoup plus. Je suis d'accord jusqu'à un certain point. Car il se trouve, avouons-le, certaines responsabilités nettement liées à la mère. De par sa nature, elle est vraiment dans le foyer la force humanisante sur laquelle les enfants (et aussi le mari) se repèrent et s'orientent. De par sa forme de pensée, elle devient tout naturellement le BAROMÈTRE. Aujourd'hui, la femme mo-

derne veut à tout prix prendre rang parmi les grands constructeurs de la société. Eh bien ! elle peut le devenir dans son foyer même. Elle ne devrait jamais oublier que la famille est une organisation naturelle et que, de par les lois de la nature *c'est à elle* que revient la plus grande tâche dans l'éducation des enfants. Quand on va contre la loi naturelle, la nature se venge et les conséquences peuvent être graves. On a qu'à regarder certains problèmes sociaux de notre milieu pour observer ces conséquences.

Construire la société en préparant dans un foyer authentique l'élite de demain me semble requérir tout autant d'intelligence et de préparation que d'aller contribuer à l'économie de cette société. L'écrivain anglais George Elliot fait dire à un de ses personnages de *The Mill on the Floss*:

Si vous avez un homme parfaitement cultivé, il n'est embarrassé par aucune branche du savoir. Si un menuisier possède bien ses outils, il peut fabriquer une porte aussi bien qu'une fenêtre.

En conséquence, faire monter l'humanité en lui procurant le levain, n'est-ce pas une contribution de valeur ? L'éducation *globale* de l'enfant ne se fait-elle pas au foyer ? De cette éducation globale, la femme, avec l'étroite collaboration de son mari, est la responsable. Des éducateurs compétents, un mari faisant sa part, une femme instruite qui comprend son rôle dans son envergure, voilà un triangle intéressant et positif !

Trois moments dans la journée sont à retenir où s'affirme particulièrement le rôle de la mère dans le développement de l'enfant: le départ pour l'école, le retour de l'école, l'heure du coucher. La présence de la mère à ces moments est bénéfique à un point qu'on ne semble pas encore apprécier suffisamment. Le départ pour l'école est le moment où la mère peut transmettre à l'enfant la joie de vivre, et l'enthousiasme pour le savoir. Une caresse, un geste tendre, un petit secret à l'oreille et l'enfant s'en va gaiement ! (N'oublions pas l'offrande à Dieu de la journée). Au retour de l'école, se présenteront d'autres moments précieux. C'est l'heure d'accueillir avec joie, d'écouter patiemment les peines, les

doutes, les inquiétudes, de comprendre les difficultés, d'encourager délicatement, de rire avec l'enfant, de lui faire un compliment et de partager ses joies — nulle autre qu'une mère peut bien faire tout cela auprès de son enfant. Les propos qu'ils échangeront à l'heure de la collation seront le "facteur x" qui déterminera plus tard le succès de ce fameux dialogue dont on parle tant. Et l'heure du coucher ? Comment décrire en simples mots l'intimité de la mère et de son enfant à cette heure si précieuse de la journée ? C'est l'heure de la prière très personnelle, l'heure des petits secrets et des échanges de tous ordres, le tout dans une grande chaleur humaine. À ce moment-là, la mère assise sur le bord du lit représente pour l'enfant L'UNIVERS. Quelle douce sécurité pour lui ! La petite croix qu'elle lui trace sur le front, en l'embrassant, lui apporte une richesse surnaturelle indescriptible. Je me permets de souligner ici que le fossé qui se creuse à l'heure de l'adolescence (ce fossé dont on parle tant dans les journaux et la TV) se mesurera au degré d'intimité de ces moments que je viens de décrire.

Vers la fin de cette période qui fait trait d'union entre la première enfance à l'adolescence, c'est-à-dire vers l'âge de 10 à 12 ans, j'ai découvert qu'un enfant peut atteindre un certain degré d'équilibre tout à fait extraordinaire. C'est un véritable temps d'émerveillement pour les parents ! Somerset Maugham, dont les métaphores m'ont toujours charmée a comparé la vie à une fleur qui lentement, à chaque nouvelle expérience positive, s'ouvre. À ce moment de sa vie, l'enfant pourra se donner ce que j'appellerai un passeport à l'harmonie de tout son être, lequel assurera l'éclosion de cette fleur de Maugham: le développement de son univers intérieur. Savoir réfléchir ! Quelle bouée de sauvetage dans notre société du STRESS (si répandu aujourd'hui) ! Si les parents ont, à deux, à préparer l'enfant à affronter la réalité et à savoir s'y adapter, c'est à la mère, évidemment avec l'aide des éducateurs, de développer chez lui la faculté de penser. Dans notre monde factice, insatiable de nouveauté, sans parler de tous les instrus qui nous assaillent, c'est un travail de géant que d'habituer ses enfants à penser et à réfléchir.

L'auteur américain, Henry James, écrit qu'il ne faut pas traverser la vie comme une enveloppe close parcourant toutes les étapes de la poste. Apprendre à un enfant à penser et à réfléchir c'est lui apprendre pour plus tard à se connaître, à rentrer en lui-même, à trouver lui-même des solutions et non pas à toujours les attendre des autres, à régler ses problèmes quotidiens, à acquérir une force d'où jailliront les solutions. On nous prédit qu'à l'avenir il n'y aura plus de période de transition, tout étant perpétuellement remis en question. Raison de plus pour être fort et bien préparé.

En plus de ce travail de développer chez l'enfant de 10 à 12 ans la faculté de penser, la mère pourra lui inculquer alors un mot d'ordre de qualité qui engendre des hommes d'action. "Fais tout ce que tu peux, avec ce que tu as ou ce que tu es aujourd'hui". L'enfant entraîné par ce mot d'ordre, quand il sera parvenu à l'adolescence, saura employer la force puissante qui se dégagera de tout son être.

Durant ces 6 ou 7 années qui font le trait d'union, l'enfant apprendra, au contact de ses parents, de façon intuitive, ce que sont l'amour, le mariage, la vie chrétienne et les responsabilités. Il sera initié très directement au don de soi, au partage, à l'engagement dans la vie familiale, sociale, économique et politique (les parents verront à l'animation spirituelle de toutes ces valeurs, évidemment). Personne ne doit rester indifférent au progrès de la civilisation. Construire le monde est le devoir de tous. Construire un foyer et préparer des enfants pour la société me semble un travail tout à fait *naturel* pour la femme qui a COMPRIS son rôle.

Quand sonnera pour l'enfant l'adolescence, la mère qui a si bien travaillé à tout mettre en place en son casse-tête n'aura aucune appréhension. Avec calme, sérénité et confiance, elle accompagnera son enfant à travers "la grande mutation". Six ou sept ans plus tard, regardant le casse-tête terminé, elle répétera avec Thomas Merton:

"Partout s'ouvrait devant moi un monde nouveau de joies: joies spirituelles, intellectuelles, joies de l'imagination et des sens, innocentes et sanctifiées par la grâce."

(*La nuit privée d'étoiles*).

Une expérience d'enseignement de la religion en douzième année

Raymond BOURGAULT, S.J.

À LA FIN de l'année scolaire 1965-1966, le Département de Sciences Religieuses du Collège Sainte-Marie a pris un virage difficile dont il a tout lieu de se féliciter maintenant. Depuis deux ans, le nouveau cours a été donné à environ deux mille étudiants qui, en général, l'ont fort bien accueilli. Il a semblé à des amis que notre expérience méritait d'être connue. Sans entrer dans les détails de programme et d'organisation et sans rien dire des autres cours que nous avons mis sur pied, nous raconterons brièvement comment les choses se sont passées en douzième année.

Il y a seulement cinq ou six ans, les cours de religion n'étaient pas contestés, les professeurs, religieux et prêtres pour la plupart, étaient acceptés des étudiants et s'ingéniaient à adapter leur enseignement aux besoins et aux intérêts de leur classe. Mais on n'était pas sans percevoir des craquements symptomatiques. Les grands élèves de 14^e et de 15^e années étaient las d'une catéchèse indéfiniment répétée où Abraham et le mystère pascal revenaient plus souvent qu'à leur tour. Sans beaucoup d'effort, ils obtenaient beaucoup de points, car les professeurs étaient débonnaires. Mais, contrairement aux autres cours, ils apprenaient peu de choses qu'ils ne sussent déjà. Le christianisme commençait à leur faire l'effet d'une superstructure contraignante plus que d'une école de liberté spirituelle. Ils sentaient que l'Église était en état de siège et que des chevaliers pleins de cœur et d'inquiétude la défendaient avec des armes médiévales.

Aussi, en 63-64, avons-nous jugé bon d'offrir un certain éventail de cours de religion: Bible, Théologie, Morale, Psychologie religieuse, Religion et Culture, parmi lesquels les étudiants pourraient faire leur choix. Mais grande fut

notre surprise de constater, deux années de suite, que l'achalandage était inversement proportionnel au caractère proprement religieux des cours: ceux qui impliquaient un engagement de la foi étaient délaissés, et la masse des étudiants se résignait à s'inscrire à des cours dits de religion, mais où le surnaturel devait se déguiser en nature et en humanisme pour se faire accepter. L'équivoque devint rapidement intolérable.

C'est pourquoi en février 1966 nous avons décidé d'un commun accord de ne plus offrir, l'année qui suivrait, et en douzième année seulement mais obligatoire pour tous à ce niveau, qu'un seul cours de religion, d'en faire un cours de science religieuse, et plus précisément d'Histoire des Religions.

Durant les derniers mois de cette même année scolaire et durant les mois d'été nous avons multiplié les réunions du Département pour déterminer la matière et la manière. Il nous est apparu: premièrement, que la méthode devait être scientifique, positive, descriptive, phénoménologique; deuxièmement, qu'il fallait discuter les hypothèses explicatives et, dans la mesure du possible, tenter une théorie cohérente; troisièmement, que nous devions nous départir de toute préoccupation apologétique. Mais, même positive, la science opère à plusieurs niveaux. Un cours d'Histoire des Religions proposé à l'ensemble des étudiants de douzième année ne peut être qu'une initiation et ne peut prétendre au type de rigueur auquel un Département habitué d'ordinaire les candidats à la licence et les futurs chercheurs. L'exposé d'une série de monographies ou de problèmes de méthode, fruits de longues recherches sur le terrain, dans les textes ou dans l'histoire de la science elle-même, aurait été vite fastidieux et aurait lassé le plus grand nombre de nos jeunes auditeurs.

Nous avons donc opté pour une vue rapide de la totalité de l'histoire religieuse de l'humanité, basée sur les conclusions des spécialistes et sur un schème général d'explication à la fois ferme et souple. En septembre, les premières esquisses étaient prêtes et nous pûmes même commencer à distribuer aux étudiants des notes de cours, qui allaient être mises au point dans les réunions hebdomadaires du Département.

Pour notre jeune équipe de professeurs, l'aventure avait quelque chose de passionnant. Il fallait relever un défi et nous n'avions pas le sentiment d'avoir des modèles. Nous devions à mesure acquérir et assimiler une somme énorme de connaissances positives, les interpréter en fonction de l'histoire mondiale, éviter d'infléchir l'explication sous l'effet de nos croyances, inventer des méthodes d'exposition et de dialogue, ajuster notre enseignement aux réactions des étudiants, et d'abord nous rompre nous-mêmes à la dure ascèse qu'exige la science et au respect absolu des voies spirituelles autres que celle dont vivait traditionnellement notre milieu. Nous avons appris le pluralisme en nous exerçant à la sympathie pour tout ce qui est humain, et en tâchant de résoudre dans la dialectique même de notre recherche et de notre enseignement le problème de la brusque accession du Québec à la cité séculière. Si nous avons réussi, c'est en grande partie au travail d'équipe que nous le devons: pendant plusieurs heures chaque semaine nous nous exerçons à être encore plus exigeants pour nous-mêmes que les étudiants ne pouvaient l'être. Car le tournant que prenaient le monde, l'Église et notre pays, et que les étudiants sentaient viscéralement, c'est en notre âme et conscience d'abord qu'il devait accéder au langage. Ainsi, grâce aux savants qui étaient nos maîtres, grâce aux confrères et

grâce aux étudiants, nous avons essayé de dire ce qui se vivait et devait se vivre.

Nous nous sommes donc attelés à la tâche de comprendre et d'expliquer. Avec les phénoménologues, les préhistoriens, les ethnologues, nous avons décrit avec le plus de rigueur que nous pouvions ce qui est connu des religions de la préhistoire et des primitifs actuels. Nous avons assisté aux séances des chamanes, des guérisseurs et des sorciers, aux fêtes des paysans néolithiques, à la chasse aux têtes, aux initiations des jeunes gens, aux assemblées des associations d'hommes. Et sans cesse nous demandions aux fonctionnalistes, aux structuralistes, aux sociologues et aux psychologues quelques éléments d'explication. Et nous avons entendu les hommes archaïques raconter leurs récits exemplaires du Temps Primordial qui donnaient à leurs activités et aux événements leur sens et leur norme. Avec les archéologues et les philologues, nous avons ensuite exploré les villes mortes et ressuscitées des hautes civilisations du Proche Orient, visité leurs pyramides et leurs hypogées, fait l'ascension de leurs pylônes et de leurs ziggourats, et nous avons entrevu la signification des vieux textes, des rituels, des chants et des mythes. Puis ce fut la ronde des civilisations classiques de la Chine, de l'Asie du Sud-Est, de l'Inde et de l'Iran, d'Israël, de la Grèce et de Rome, de leurs arts et de leurs lettres, de leurs sagesses, de leurs théologies et de leurs mystiques. Ensuite, l'Orient et l'Occident ont pris forme à nos yeux : expansion du bouddhisme et du christianisme dans un monde déserté par le rationalisme de l'âge antérieur, puis montée de l'Islam entre ces deux mondes, enfin chrétienté ardente et modernité de nos expériences. Partout nous avons cherché à saisir dans le concret des âmes et dans le concret de la vie matérielle le rôle de la religion, de ses équilibres instables, de ses aurores radieuses, de ses apogées, de ses déclinis crépusculaires, de ses renaissances imprévisibles.

Dans la poussière des faits, dans le labyrinthe des documents et des monuments, notre fil d'Ariane fut celui de l'histoire mondiale : comme il fallait choisir et qu'il n'était pas possible de

tout rapporter, nous nous sommes évertués à discerner les événements et les mouvements qui étaient significatifs pour l'histoire collective de l'humanité et qui, la faisant avancer, l'avaient conduite jusque là où nous voici. Nous revivions le passé comme un moment de notre histoire commune, nous nous donnions une mémoire, nous faisant une âme fraternelle pour toutes les spiritualités, tous les produits de l'esprit par lesquels l'Humanité travaille à se faire. Notre espèce, comme à Pascal, nous apparaissait comme un seul homme qui apprendrait toujours et qui, pour aller plus avant, devait d'abord se souvenir, regretter et redresser les écarts du passé comme les siens propres, et promouvoir ses réussites. Nous récupérions une enfance bien des fois millénaire, nous revivions la crise d'adolescence de l'espèce toute entière, et nous nous trouvions confrontés aux tâches d'une difficile maturité.

Autant nous ne cachions pas que nous étions croyants, autant nous évitions d'étaler notre foi ou de la laisser interférer avec la science et la philosophie. La foi en l'homme et en ce qui dépasse l'homme nous semblait être une condition indispensable à la compréhension des autres fois, mais notre idéal eût été de nous exprimer de telle sorte qu'aucun savant ne nous prît en faute et qu'aucun croyant ne se sentît incompris et mésestimé. Le cours n'était pas fait pour des savants spécialisés ni pour des croyants fanatisés, mais il voulait tout autant disposer à la science universelle qu'à l'engagement personnel, et notre rêve était que des étudiants à qui notre cours aurait inspiré le désir de devenir savants en religiologie ne renieraient pas plus tard l'initiation que nous leur aurions donnée, et que des croyants de confessions diverses auraient été encouragés chacun à demeurer fidèle à sa foi. L'idéal était sans doute au delà de nos forces, mais il était beau d'y prétendre.

La réponse des étudiants fut, en général, plus que favorable ; chez plusieurs elle fut enthousiaste et rarement avons-nous eu à affronter sérieusement des manifestations d'agressivité contre la foi ou la religion en général. Au contraire. La religion leur était révélée comme ayant été dans le passé un facteur de culture de toute première

importance et comme capable de jouer encore un rôle de premier plan dans notre civilisation présente. Beaucoup souscriraient aujourd'hui, tout autant qu'à la thèse marxiste du primat des infrastructures, à la thèse bergsonnienne du rapport causal qui relie la technique à la mystique ; ils entrevoient que, pour que la technique reste humaine, il faut à l'homme un supplément d'âme, et que la religion authentique ne remplit pas ici une simple fonction de suppléance. Et même, connaissant avec une certaine rigueur quelque chose d'un bon nombre des religions du monde, ils sont nombreux à souhaiter qu'on s'étende plus longuement sur un exposé critique de la religion chrétienne.

Tout se passe comme si un juste équilibre des savoirs positif, philosophique et transcendant était par soi libérateur, et que, un peu plus libérés et pacifiés nous-mêmes, nous contribuions à pacifier les autres et à libérer des énergies utiles pour notre petit pays et pour le vaste monde en gésine. Il existe peu, actuellement, dans les programmes officiels, de cours qui ouvrent ainsi les horizons de la culture et de l'histoire. Aussi, la poursuite de pareille expérience s'impose-t-elle au niveau collégial, afin d'accentuer la preuve que cet enseignement est utile et bienfaisant et peut-être moralement nécessaire, et de susciter d'autres équipes, dûment formées et engagées dans des voies analogues, au service de l'homme d'ici.

Provost

Réparations d'automobiles
de toutes marques

Débossage

Soudure électrique — Peinture

Équilibrage des roues

Pièces et accessoires

PROVOST AUTO ÉLECTRIC, Ltée
8305, boul. St-Laurent 387-7133

LE THÉÂTRE

Georges-Henri d'AUTEUIL, S.J.

Partage de Midi

IL Y A CINQ OU SIX ANS DÉJÀ, le *Partage de Midi* du Rideau Vert nous avait procuré un contentement de haute qualité. Nous découvrons un nouveau Claudel: tourmenté, déchiré, si humain, faible même jusqu'à la chute, mais en même temps planant au dessus des mesquineries et turpitudes pour les sublimer, à la fin, dans la mort. Soleil de midi brûlant dans l'azur, passion brûlante dans les cœurs.

À la reprise de ce drame, présenté en commémoration de la naissance de Claudel il y a cent ans, le charme premier a manqué le rendez-vous, au Stella. Et pas seulement faute du choc de la nouveauté, de la découverte. Non, mais faute d'assister "à la transfiguration du combat de la chair contre l'esprit", dont parle Barrault.

L'interprète de Mésa, cette année, Jean Doyon, — belle prestance, voix chaude et grave, parfois rauque dans les effets de force — ne semblait vraiment pas habité par son conflit intérieur, la lutte, dans son cœur, entre Dieu et la chair. Son jeu nonchalant, même gauche — il ne savait que faire de ses bras — jurait avec les sentiments de feu que le texte lui faisait exprimer.

Or, c'est en Mésa que réside le vrai drame de *Partage de Midi*. Déjà Ysé est détachée de son mari qu'elle n'aime plus et qui ne fait rien pour la reprendre. La passion toute charnelle et vulgaire, un peu sauvage, de l'aventurier Amalric ne peut pourtant l'emporter, aux yeux d'Ysé, sur la noblesse, l'élévation des sentiments de Mésa. À lui de choisir. Choix dont dépendra le sort de tous. Choix tragique, car il y va de leur bonheur et surtout de leur salut, mais dont Doyon n'a pu réussir à nous faire sentir toute l'importance, toute la grandeur.

Et l'équilibre de la pièce en a été faussé, car le pivot sur lequel elle tourne manquait de solidité, de fermeté, de précision.

Pourtant le jeu d'Yvette Brind'A-mour, en Ysé, moins ardent qu'il aurait fallu parfois, portait juste. L'exubérance de Gilles Pelletier s'ajustait bien également au caractère d'Amalric, et la plate suffisance de De Ciz n'a pas été desservie par la discrétion de Ronald France.

Des décors de Wuetrich, le premier était franchement mauvais; le dernier, au troisième acte, avec son petit air de réalisme exotique, plaisait.

Mise à part la courte lutte entre Amalric et Mésa à la fin de la pièce (touche mélodramatique étrangement observée dans presque toutes les œuvres du théâtre de Claudel), les deux ou trois monologues et les longs dialogues qui constituent *Partage de Midi* ne favorisent pas la mise en scène et Jean Faucher ne pouvait faire de miracle.

* * *

Nous avons quelques bonnes écoles d'art dramatique où peuvent se former les comédiens, metteurs en scène, décorateurs de demain. Déjà de bons fruits en sont sortis. Je suggère comme urgente la fondation d'une institution de ce genre, pour les auteurs cette fois. C'est de toute nécessité si nous prétendons créer — comme on le proclame — une dramaturgie canadienne autonome et de qualité.

Là nos écrivains apprendront d'abord que le théâtre est un genre littéraire difficile, le plus difficile de tous par les dons d'invention, de composition, de style, de psychologie qu'il requiert. On leur dira aussi que d'avoir commis un assez joli conte, un roman passable ou même un sketch de sept

ou huit minutes à la radio les autorise nullement à se sacrer tout à coup dramaturges. On leur enseignera encore, j'espère, qu'une pièce n'est pas un fourre-tout, une sorte de bric-à-brac ou marché aux puces dont les éventaires fourmillent d'objets hétéroclites et incongrus.

Dans sa préface de *Bérénice*, Racine rappelle ce mot d'Horace: "Que ce que vous ferez soit toujours simple..." Simplicité dont justement *Bérénice* est un parfait exemple, mais qui suppose profondeur de pensée et puissance d'expression, plus un sûr métier pour bien ordonner les divers éléments de l'œuvre. Certains pour obvier à la carence, chez eux, de ces qualités recourent à l'insolite, au baroque, au saugrenu, toutes choses très à la mode, aujourd'hui, dans tous les arts sur la pente accélérée de la décadence. On sourit peut-être un moment, mais on bâille plus longtemps à de tels spectacles.

Les Grands Soleils

Voilà ce qui m'est arrivé, par exemple, aux *Grands Soleils* de Jacques Ferron, présentés aux abonnés du Théâtre du Nouveau Monde, au Port-Royal. La première partie de cette pièce qui nous reporte à la rébellion de 1837, à Saint-Eustache, nous offre quelques moments intéressants enveloppés d'une certaine fantaisie assez agréable; la seconde est mortellement ennuyeuse. Les jappements du "robineux" L'Écuyer et les cris hystériques de Jean Perraud, "mercenaire", selon Ferron, de la guerre de Corée, n'y peuvent rien: ce bla-bla fastidieux de fanatiques de "hustings" n'a rien à faire avec l'art dramatique.

On a vanté l'ingénieuse utilisation de la confusion des époques: 1837-1967. Confusion des époques mais surtout des esprits; en effet, tout était, parfois, tellement emmêlé que nous nous sentions

plutôt dans l'intemporel. On dira: l'imagination des spectateurs supplée. Oui, mais avec l'aide de l'imagination des auteurs et des metteurs en scène dont c'est la profession d'en avoir et de la montrer.

À propos de la mise en scène, justement, si les acteurs ne parlent pas franchement face à la large salle du Port-Royal mais de côté ou vers le fond de la scène, les spectateurs non logés au centre, perdent souvent plusieurs répliques, fait très fréquent dans les *Grands Soleils*. On écrit: "Visibilité parfaite de tous les fauteuils"; pas audition parfaite, à moins que le metteur en scène et les comédiens s'en avisent.

En vérité, les interprètes des *Grands Soleils* ont apporté beaucoup de bonne volonté à animer les personnages plutôt disparates de Ferron. Autour du sympathique Docteur Chénier, incarné avec mesure et belle simplicité par Jean-Marie Lemieux, s'assemblent d'abord une petite anglaise tournée *patriote*, seul personnage féminin et de médiocre importance, tenu avec chaleur par Marthe Mercure; deux "habitants" de Saint-Eustache: Félix Poutré, opportuniste louvoyant entre les "English" et les partisans de Chénier, et son fils, François, ballotté au gré du vent des circonstances, campés par Jean Lajeunesse, pittoresque et roublard, et Jean Perraud, tout feu tout flamme; aussi, bien sûr, un Curé, celui de Saint-Eustache, ami de Chénier, mais "magis amica veritas"..., rendu avec assez de bonhomie par Bernard Lapierre; enfin et surtout un représentant des premiers indigènes du pays, Sauvageau (une des marottes de Ferron: le "bon sauvage", spolié et opprimé par les blancs!), confié à un Millaire souple et supérieur, et Mithridate, habitué du Parc Viger, à l'ombre du monument du Dr Chénier, d'où il mène rondement le jeu

tout en vaticinant au nom de l'auteur et que représente, avec une fougue et une cocasserie remarquable, Guy L'Écuyer. Une distribution somme toute assez heureuse de bons comédiens qui semblaient, au surplus, convaincus de leurs propos.

Le Chemin du Roy

Après l'évocation plus ou moins réussie d'un vague passé, un rappel de la proche actualité: *le Chemin du Roy*, reconstitution, sur la scène du Gesù, sous les auspices de l'Egrégore, du prestigieux voyage du "roi du Québec", l'été dernier, par le tandem Françoise Loranger-Claude Levac.

Mais n'allez pas vous méprendre. Nulle part sur le programme vous pourrez lire des mots comme pièce, comédie, drame, tragédie. On parle en note d'un "projet", qui a pu être réalisé grâce aux octrois du Conseil des Arts de Montréal et d'Ottawa (oui, d'Ottawa, pour un "projet" antifédéraliste!) mais rien de Québec. Aucune autre indication. Avec raison d'ailleurs. En effet, *le Chemin du Roy* est tout ce que vous voudrez, sauf une pièce de théâtre. Une admirable performance de mise en scène, digne de Paul Buissonneau et de son inépuisable imagination créatrice, d'un Jeu scénique à la mode de Chanceler; rien d'autre.

Comme les couvre-lits de nos grands-mères, confectionnés avec des carreaux d'étoffe de diverses couleurs et cousus dans un ordre fantaisiste, le texte de ce jeu enfile avec habileté bout à bout — ce qui donne parfois des effets assez saisissants — des déclarations qui ont tenu la une de nos journaux, lors de la "grande visite", en anglais et en français. Du bilinguisme intégral, quoi! Donc, un reportage qui raconte un événement connu, enjolivé de trucs visuels

ingénieux, colorés, vivants mais souvent très artificiels, avec, vous pensez bien, accompagnement de la voix de fer-blanc des hauts parleurs. En effet, les dramaturges utilisent beaucoup, aujourd'hui, des techniques empruntées au cinéma et à la télévision. Manière originale sans doute de renouveler le théâtre et de cacher leur impuissance...

Aucune restriction, cependant, pour l'interprétation des comédiens. Tous excellents. Ils ont exécuté les mille inventions scéniques de Buissonneau avec une précision, une rigueur et une justesse de ton en tout point remarquables. L'œuvre — la très faible seconde partie surtout — a été sauvée par cette équipe magnifiquement pilotée par l'Instructeur Paul Buissonneau. Pour ma part, je me permets de leur accorder un "accessit" particulier pour leur séquence mimée des Bérêts blancs. Elle valait le prix de la soirée. Une trouvaille, et du grand comique.

Docile

Docile. Enfin, une pièce sans message. Pas de de Gaulle, de Lévesque, de RIN, de Trudeau, de bombes et autres ingrédients qui assaisonnent le menu quotidien de l'actualité. Non. Une pièce avec une intrigue simple, qui se déroule normalement, avec des personnages, simples eux aussi, et bien vivants, de chez nous, qui nous parlent et qu'on écoute volontiers parce que leurs caractères, leurs comportements, les situations particulières qu'ils affrontent nous intéressent, nous touchent. Et qui plus est, une pièce drôle: fait rarissime dans notre production littéraire actuelle, nos écrivains ayant plutôt la bonne habitude de débiller dans leurs ouvrages leurs complexes de refoulés, hargne, révolte, haine, frustration..., toutes choses pas précisément gaies et divertissantes.

Norman Specialties, Inc.

ROSAIRE DESNOYERS, PRÉS.

Ameublement et accessoires de bureau

261 est, rue Craig, Montréal — 861-9879

La comédie de Guy Dufresne est donc reposante, d'un comique sain, sans amertume, où l'on peut rire sans contrainte de péripéties cocasses dont la méchanceté est exclue. Autre motif d'intérêt: les personnages, habitants d'une petite ville de la province, encore à l'abri des mœurs sophistiquées des faubourgs de la Métropole, sont spontanés et naturels, au langage familier, savoureux comme du bon pain de campagne, qui ferait tiquer, sans doute, les parisiens pincés mais que goûteraient, comme nous, les paysans du Perche et de Normandie.

Docile n'est pas du "grand théâtre", comme disent les esthètes prétentieux. Pas plus que les farces de Molière d'où la langue châtiée de Rambouillet et des Précieuses sort passablement éraflée, mais qu'on joue et applaudit encore à la Comédie Française.

Mise en scène par Gratien Gélinas, tout en jouant le rôle de Magnus, sorte de devin de village qui prétend prédire l'avenir des gens simplement en leur tâtant les orteils, la pièce de Dufresne est bien défendue par une brochette de bons comédiens. Lise Lasalle, d'abord, une *Docile* qui porte assez mal son nom, puisque, prétend-on, elle tire à hue et à dia avec une désinvolture déconcertante, ce qui convient très bien à notre mutine comédienne. Roland Bédard qui ne s'impatiente jamais, même s'il est Edmour, le père de *Docile* et l'époux assez malmené de Fleur-Ange, sempiternelle "bourrasseuse" que campe Janine Sutto avec l'aplomb qu'on lui connaît. Et il y a Pichou, l'amoureux tout en chaleur de *Docile* et qui "est rendu au boutte" d'attendre qu'elle se décide. Réjean joue ce personnage avec une fougue presque exagérée et dans un mouvement emporté qui vient à fatiguer. De plus, sa diction est déplorable, plus il crie moins on le comprend. Mais "il a du chien", comme dirait Edmour.

Comme il convenait, Claude Fortin a imaginé pour *Docile* un décor réaliste approprié et plaisant, au goût de Gélinas qui peut s'en donner à l'aise dans les investigations, chez ses clients, du "sang qui chenaille de la veine-mère à la palette du genou, du gras de jambe à la grosse orteille."

NOTRE RADIO EN DEUIL

Un chrétien, Miville Couture

IL Y A QUELQUES SEMAINES, décédait un des grands chez nous de la radio et du monde artistique, Miville Couture. Il semble bien qu'on ne puisse rien ajouter aux nombreux témoignages de regret et d'admiration que sa mort a provoqués. Nous tenons quand même à lui rendre un tardif hommage, en montrant un aspect de sa personnalité, à peine souligné dans les éloges qu'on lui a rendus. Miville Couture fut un grand chrétien. Sa vie intérieure, fondée sur des convictions éclairées et solides, témoignait d'une vaillante collaboration à la grâce, acquise de haute lutte.

Cette vitalité spirituelle s'exprimait dans sa conduite. Il ne faisait pas montre de ses convictions, il ne les cachait pas non plus. Il les vivait. Au bénéfice de plusieurs qui furent l'objet de sa charité discrète et pleine d'humour. En premier lieu, les nombreux dépannés, dans le monde des artistes notamment, qui lui doivent la joie de vivre aujourd'hui vainqueurs de l'obsession de la boisson.

Cet esprit chrétien, Miville Couture le manifesta dans le domaine de l'humour, dont il fut un maître. Pour lui, dérider les gens, leur remonter le moral, c'était faire une bonne action. Pourvu que cela se fit dans le respect et sans méchanceté. Le plus bel exemple de son apostolat par le rire est l'émission *Chez Miville* dont il fut le créateur et le principal artisan. Il eut le bonheur de rencontrer en Paul Legendre un réalisateur épris du même idéal. Ensemble, ils ont recruté et formé une équipe de collaborateurs de choix qui entrèrent dans le jeu, à fond.

Une des principales qualités dont témoignait l'émission fut un esprit de travail constant, jamais satisfait, sans cesse en quête de renouvellement et de progrès. C'est ce qui explique la popularité croissante de *Chez Miville*, depuis ses onze années d'existence. C'est un exemple de conscience professionnelle qui caractérise tout artiste authentique. Dans le cas de Miville, et de Legendre également, cette conscience s'inspirait sans aucun doute de vues spirituelles

sur le devoir d'état, expression de la volonté de Dieu.

Il faut citer surtout la propreté morale de l'émission et son absence complète de méchanceté. La tentation constante qui guette les auteurs et les artistes comiques est de s'assurer un succès facile par des propos faisandés ou des satires qui font rire sauf la victime, blessée dans sa réputation ou sa légitime fierté. Rien de tel à l'émission *Chez Miville*. C'était le fruit d'une délicatesse de conscience et d'une charité soucieuse non seulement du bon renom mais des sentiments des autres. Miville fut probablement aidé en cela par l'expérience de ses tours, devenus légendaires, qui, à son grand regret, avaient blessé quelques-unes des victimes. Genre de plaisanterie qu'il abandonnera par la suite.

L'émission *Chez Miville* devait être, dans la pensée de Couture, un témoignage quotidien à sa conception de l'humour: bonne action inspirée par la charité. En cela aussi, il était en plein accord avec Paul Legendre. Pour bien montrer que la religion, la vraie, a sa place dans nos joies et nos amusements, ils tinrent à mettre au programme un moment d'inspiration spirituelle. Un billet quotidien, écrit le plus souvent par l'abbé Ambroise Lafortune, rappelait une vérité, provoquait une réflexion religieuse, suggérait une attitude chrétienne à propos des menus faits de la vie de chaque jour. Les auditeurs accueillaient avec joie le mot du Père Ambroise et l'écoutait dans le silence et le recueillement, pour passer ensuite, tout naturellement et presque sans transition, aux blagues et aux facéties coutumières. Si malheureusement, on a ces derniers temps supprimé le mot du Père Ambroise, ce fut contre la volonté expresse de Legendre et de Miville.

La mort fauche aveuglément. Notre unique consolation réside en la Providence qui sait compenser les pertes les plus cruelles: la disparition de Miville Couture creuse un vide difficile à combler.

Émile GERVAIS.

AU FIL DU MOIS

Juifs de langue française au Québec

A tous les points de vue, ce fut une émission des plus intéressantes que celle de "Tirez au clair", le 1er mai dernier, sur les Juifs de langue française au Québec. En organisant cette rencontre et en permettant à un groupe ethnique de se faire ainsi connaître à toute la communauté québécoise de langue française, Radio-Canada a joué parfaitement son rôle d'instrument par excellence de communication et de dialogue entre tous les groupes ethniques du pays.

Tant chez les Juifs rassemblés en studio que chez les Canadiens français interrogés au hasard de la rue, l'émission a révélé non seulement l'absence d'agressivité, mais de la bonne volonté, de la compréhension mutuelle, voire une certaine sympathie. Nous n'en étions plus au stade du simple contact ou de la coexistence pacifique, mais à celui d'une solidarité qui s'amorçait pour la défense de la langue et de la culture françaises au Québec. N'eût été l'attaque inopportuniste renouvelée de l'une des participantes en studio contre les écoles confessionnelles — aussi bien juives que protestantes et catholiques, — rien n'aurait brouillé l'expression de cette solidarité.

Il faut souhaiter que ce début ait une suite. Les Québécois d'origine juive, au nombre d'environ 75,000, lors du recensement de 1961, viennent immédiatement après les Britanniques et les Italiens par leur importance numérique. Ils se concentrent à plus de 97 p.cent dans la zone montréalaise, où ils pratiquent le bilinguisme dans la proportion de 35.8 p.cent, se classant ainsi au troisième rang en ce domaine, après les Français (41 p.cent) et les Russes (37.9 p.cent).

Au moment où l'anglicisation progressive des immigrants et la baisse constante de la natalité menacent plus que jamais la vie française à Montréal, les Canadiens français ne peuvent se permettre le luxe de refuser l'alliance d'autres groupes intéressés au maintien

et au progrès de cette vie française. Encore moins celle du groupe juif. Même s'ils posent un peu partout un problème particulier (voir à ce sujet: "Juifs, en France, aujourd'hui", dans *Esprit*, avril 1968), les Juifs comptent partout une proportion exceptionnellement élevée d'hommes intelligents, travailleurs et dynamiques. Si ceux du Québec venaient à se joindre en grand nombre à la communauté de langue française, ce serait pour elle un apport précieux ainsi qu'une plus sûre garantie d'avenir.

Richard ARÈS.

L'héritier de Martin Luther King

Ralph Abernathy: il faudra s'habituer à reconnaître cet homme — son visage, son nom. D'ailleurs la presse et le petit écran ne cesseront dorénavant de nous les renvoyer, le pasteur Abernathy ayant hérité de l'œuvre de Martin Luther King.

C'était son ami, le familier de ses pensées, son compagnon d'armes à Montgomery dans l'Alabama, à Albany en Georgie, à Ste-Augustine en Floride, à Birmingham dans le Mississippi, à Selma dans l'Alabama et, enfin, à Memphis, ville du drame. Ensemble, ils avaient fondé, en 1957, la *Southern Christian Leadership Conférence* qui fédérait divers mouvements d'intégration. Ils avaient prié ensemble, jeûné ensemble (imaginez !) connu ensemble la prison, mûs qu'ils étaient par un même esprit. "Martin" avait fait élire "Ralph" vice-président de la S.C.L.C. parce qu'il ne voulait pas d'un autre à la tête du mouvement, si lui-même venait à disparaître.

Abernathy n'est donc pas le premier venu. On lui reconnaît de très grands dons d'organisateur, une étonnante puissance de travail, cette éloquence passionnée qui va au cœur des Noirs — sorte d'incantation remplie d'images tirées de l'Exode, scandée par les *alleluias* et les *amen* de l'assistance et par la reprise haletante, surtout à la péroration, des derniers mots de chaque phrase où l'on peut discerner le rythme des *spirituals*.

Cela suffira-t-il ? On se le demande. Abernathy ne domine pas la scène. Même s'il a résisté à toutes les pressions pour annuler la *marche des pauvres* sur Washington, il n'est pas le chef incontesté et incontestable. D'autres hommes existent — et ils sont nombreux — qui partagent les vues et l'esprit de Martin Luther King, et qui sont aujourd'hui à des postes de commande. Par contre beaucoup d'autres refusent les méthodes de King, contestent ses idées: racistes noirs, activistes marxistes, jeunes gens en colère qui lisent Mao, Debray, Fanchon, Che, qui maudissent les Blancs, parlent de guérilla, de décolonisation et de sécession, rêvent d'étés brûlants, et qui ne marcheront pas longtemps derrière une charrette de paysan traînée par deux mules...

Abernathy déjouera-t-il les plans de leur colère ? Pourra-t-il mettre un frein à la violence croissante, saura-t-il éviter la terrible tentation des surenchères, ou les émeutes éclateront-elles, à son insu, comme elles éclatèrent à Watts, Détroit, Newark, à l'insu de King qui ne put qu'avec tristesse les constater, au milieu des insultes des siens ?

L'été nous dira si Abernathy a hérité du manteau du prophète. Et nous saurons aussi si la tactique de la non-violence, qui fait de la force d'âme un instrument extraordinaire de revendication temporelle, n'a pas été supplantée à la mort du pasteur King.

Luigi D'APOLLONIA.

Hommage franco-canadien à Jeanne-Mance

LE 5 MAI DERNIER, on dévoilait à Langres, en France, une statue à Jeanne Mance. Une nombreuse délégation canadienne, dirigée par les membres du Comité Montréal-Langres et plusieurs religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, représentait notre ville aux fêtes organisées par un comité langrois, animé par le docteur Husson et l'abbé Hughes, responsable de la cause de Jeanne Mance dans le diocèse. La

cérémonie fut présidée par le maire de Langres, M. Jean Favre. Le monument, œuvre du sculpteur parisien, Cardot, s'élève dans le parc, sis en face de la cathédrale, qui porte le nom de notre héroïne. Cette statue en bronze, grandeur naturelle, représente Jeanne à l'âge de vingt-cinq ans: une robuste jeune fille, aux bras musclés habitués au travail, dont la figure, intelligente et volontaire, légèrement tournée vers la gauche, regarde droit dans les yeux un interlocuteur invisible. Le socle, en granit noir, porte trois inscriptions: sur le devant, *Jeanne Mance, 1606-1673, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal*; sur les côtés, les noms des villes, *Langres et Montréal*, avec leurs armoiries.

Ce monument a grande allure; il est le fruit d'une longue et féconde collaboration entre la France et le Canada, plus précisément, entre des citoyens de Langres, réunis dans le Comité Langres-Montréal, et un groupe montréalais de dames attachées au Centre Jeanne-Mance, qui se dévouèrent sous le nom de Comité Montréal-Langres, au côté de leur présidente, Madame René Gagnon, et de la révérende Mère Allard, responsable du centre. L'apport canadien à cet effort commun est considérable. Le Comité Montréal-Langres a recueilli la plus grosse part de la somme nécessaire. Et si les gens de Langres ont lancé le projet et provoqué la collaboration canadienne, le comité de Montréal a le mérite de l'avoir soutenu et maintenu vivace, à travers bien des péripéties. Cette collaboration a créé des liens étroits entre les populations et les autorités des deux cités. Des amitiés solides ont été nouées, à la faveur de visites mutuelles de représentants des deux villes. Cela ne peut que servir la cause de Jeanne Mance, et le bon renom de Montréal et du Canada.

Comme tous les saints personnages qui ont fondé l'Église et la civilisation en notre pays, Jeanne est avant tout canadienne par sa vocation particulière et sa vie de dévouement. Elle appartient aussi à la France, son pays d'origine. Les deux patries ont donc raison de s'unir pour célébrer leur gloire commune, comme elles viennent de le faire au dévoilement du monument de Jeanne Mance, à Langres.

Émile GERVAIS.

La présence des journalistes aux négociations des enseignants

Un geste important a été posé, sans bruit, au cours du mois de mai, lorsque des journalistes, à l'invitation de la partie syndicale et sans protestation de la partie patronale, ont assisté à une séance régulière des négociations qui se poursuivent entre le gouvernement provincial et les commissions scolaires, d'une part, et les représentants des enseignants, d'autre part.

L'événement est nouveau. Jusqu'ici les négociations, qu'elles fussent d'ordre public ou privé, d'envergure étendue ou restreinte, se sont toujours poursuivies à huis clos. On considérerait que la discrétion complète dans les entretiens représentait une condition nécessaire pour un dialogue franc et efficace. Avec la présence des journalistes et, éventuellement, du public dans la salle de négociation, l'atmosphère va changer inévitablement. Pour le mieux ou pour le pire? Nul ne saurait le dire avec certitude.

Les risques, en effet, sont grands. À cause de l'importance croissante de l'opinion publique dans le règlement des grands conflits — de ceux auxquels le public s'intéresse — les parties, au lieu de discuter entre elles, de négocier vraiment, s'adresseront peut-être, par dessus la table de négociation, aux représentants du public, pour tâcher de le gagner chacun à sa cause et d'infléchir ainsi en sa faveur le poids de son opinion. Si tel était le cas, la véritable négociation quitterait la salle des délibérations et se réfugierait dans les coulisses et les chambres d'hôtel, avec tout le risque et les inconvénients que comporte une telle façon de procéder. La présence des journalistes et du public aurait manqué le but qu'elle vise et les avantages qu'on est en droit d'en attendre.

Car de sérieuses raisons militent en faveur d'une tentative loyale de négociations publiques. La principale de ces raisons vient de ce que le public est déjà profondément engagé dans tous les grands conflits. Même s'il n'est que partiellement et mal renseigné, son opinion exerce un poids considérable. À cause de son influence, il est essentiel qu'il puisse se faire, dans toute la mesure du possible, une opinion im-

partiale, basée sur les renseignements les plus objectifs et les plus complets.

Les méthodes utilisées jusqu'ici ne paraissent guère satisfaisantes. Les communiqués qu'émettent respectivement les parties en cause ne fournissent pas l'information adéquate et intelligible qui s'impose. Apparemment exacts de part et d'autre, ils sont, la plupart du temps, irréconciliables entre eux. La présence des journalistes aux séances de négociation permettrait peut-être au public d'être mieux informé que par la "guerre des communiqués", telle qu'elle se pratique souvent actuellement, à condition, évidemment, que les parties ne cherchent pas systématiquement à utiliser cette présence à leurs propres fins et que les journalistes transmettent l'information la plus objective possible.

La responsabilité des journalistes sera considérable dans cette expérience. Même avec la meilleure volonté et les meilleures intentions du monde, on rapporte souvent les événements selon ses propres préoccupations et ses sympathies personnelles. Pourtant, l'objectivité la plus stricte et la plus complète est capitale. Si les reporters, consciemment ou non, par le choix des données ou même de leur vocabulaire, allaient mêler l'éditorial à la nouvelle et faire pencher ainsi l'opinion publique — sans préjudice du rôle des éditorialistes — ils fausseraient le jeu de la négociation, s'établissant eux-mêmes juges et arbitres du conflit en cause. Mais il faut faire confiance à la conscience professionnelle des journalistes. Le succès de l'expérience dépend d'eux, tout autant que des parties elles-mêmes.

Le risque est grand, mais il vaut la peine d'être tenté. C'est le risque de la démocratie de participation.

Gérard HÉBERT.

22 mai 1968.

L'atelier qui donnera à vos imprimés un caractère de distinction

Imprimeurs
Lithographes
Studio d'Art



388-5781

8125, rue Saint-Laurent
Montréal 11, Qué.

LE CINQUANTIÈME JOUR

IL EST VENU l'Intercesseur, promis par le Fils, pour le temps de l'agir, alléluia !

Au matin de la Pentecôte, l'Esprit de Dieu pénètre dans la maison de la petite Eglise, malgré les portes closes, malgré les verrous sur les portes closes, malgré la peur renfermée des Douze. Il est là, maintenant, le Consolateur et le Conseiller, Mémoire éternelle des enseignements du Christ, devenue active à l'attention de tous; il est là l'Envoyé du Père et du Fils, Amour de l'Un et de l'Autre, présent au commencement de l'Eglise, comme autrefois à celui du monde, non plus sous la seule force du vent, mais sous la forme aussi de langue, et plus précisément, de sept langues de feu.

Mais de quelle autorité, en écrivant sept, en ai-je limité le nombre ? C'est par distraction, sans doute; c'est par habitude de penser aux sept dons, apportés par lui, pour la respiration quotidienne de l'âme; c'est par habitude de penser aux sept sacrements, par lesquels il se glisse à l'intérieur de l'être pour y monter sa demeure, en compagnie des deux autres; c'est par habitude de penser aux sept sacrements, comme à la source inépuisable à laquelle s'abreuvera ma force et ma forme d'aimer, suivant chaque nouveau devoir de chaque nouvelle étape, à chaque âge de ma vie. Si j'ai dit sept, c'est par habitude de croire à la Pentecôte d'hier et d'autrefois, comme à l'événement renouvelé à chacun des sept aujourd'hui, au cours desquels il me faut souvent dire: *Veni, Sancte Spiritus !*

Il est venu le Guide, promis par le Fils, pour le temps de l'agir, alléluia !

Au matin de la Pentecôte, il descend afin de parler à la conscience engourdie des Apôtres, plus ou moins conscients de leur mission. Il vient, sous forme de glaive étincelant ou de parole aiguë de Dieu, pour vaincre les résistances; sous forme de langue ou de feu renversé de bougies allumées, sans en compter le nombre, pour illuminer, en se divisant, toutes les intelligences. En ce jour, chacun reçoit sa part de lumière, comme chacun au cours des siècles recevra la sienne, jusqu'à la fin de la mission temporelle de l'Esprit, jusqu'à la fin de l'Eglise visible, en laquelle par l'Esprit, je puis aspirer à ma plénitude, éternellement réalisée en celle du Christ. *Veni, Sancte Spiritus !*

Au matin de la Pentecôte, le Souffle de Dieu fait irruption sous forme de "vent violent, remplissant la maison". Il vient donc sous forme d'enthousiasme ou de secousse au cœur de la maison de l'âme, dont il veut s'emparer pour la convertir au Christ, en l'inondant de ferveur. Il vient sous forme de facilités soudaines à comprendre et d'aptitudes à rendre intelligible, en soi et hors de soi, le témoignage jadis exprimé par le Verbe divin pour la glorification continue du Père. Il éclaire la foi, il égaye l'espérance, il est le puits sans fond de la charité d'où jaillit l'Amour. Parfois, souvent même, je puis avoir l'impression accablante de manquer à l'invitation d'aimer, mais je le sais et c'est ma consolation, l'Esprit aime toujours en moi, pour moi, quand je prends soin de sa demeure en moi.

Veni, Sancte Spiritus, alléluia !

Paul FORTIN.

Les livres

Théologie

Ingo HERMANN: *Initiation à l'exégèse moderne*. Traduit de l'allemand par Jean Le Moyne, bénédictin de Ligugé. — Paris, Editions du Cerf, 1967, 192 pp., 18,5 cm.

NOTRE ÉPOQUE n'a pas la foi tranquille; de gré ou de force, nous avons à justifier notre foi et à la refonder rationnellement. Ce qui suppose que nous pouvons retracer le rapport qui l'unit à la foi de l'Eglise apostolique. Pour témoins de cette foi nous avons les textes du Nouveau Testament. Ils attestent l'Evangile oral et vivant qui existait avant l'Evangile écrit qu'ils constituent. Quel rapport de celui-ci à celui-là ? Comment expliquer les variantes dans la forme donnée par deux synoptiques au récit d'un même événement ? L'exégèse moderne a fait là-dessus des recherches poussées dont l'Eglise nous dit que nous pouvons souvent tirer profit pour comprendre la Parole de Dieu (*Doc. cathol.* 1964, col. 711-718).

Ce petit ouvrage veut initier à cette "histoire des formes" spécialement dans le Nouveau Testament. Dom Le Moyne l'appelle "l'abécédaire parfait du petit exégète moderne". C'est dire que nous sommes seulement initiés à ce monde extrêmement complexe mais que nous le sommes bien; ainsi beaucoup de lumière nous est donnée sur des notions aujourd'hui fort ambiguës: le mythe, la pensée mythique, le langage mythique. S'il arrive au lecteur de souhaiter d'importantes précisions, par exemple, sur l'enracinement historique de tel épisode ou sur le rôle des Apôtres, presque toujours elles nous sont fournies par la préface et les notes de Dom Le Moyne, ce qui rend cette préface extrêmement utile, voire indispensable.

Prêtres et laïcs cultivés ont ici l'ouvrage indiqué pour se mettre ou se remettre au courant des problèmes de l'exégèse du Nouveau Testament.

Georges ROBITAILLE.

Michèle AUMONT: *L'Eglise écoute*. Réflexion de laïc. — Paris (6, rue Casimir Delavigne), Librairie Arthème Fayard, 1967, 308 pp., 19,5 cm.

ES PROPOS contenus dans cet ouvrage se déroulent sur trois plans: celui d'un monde en pleine transformation, celui d'une Eglise soucieuse de s'adapter à son temps et celui d'une humanité en quête d'une réponse à ses problèmes fondamentaux. L'auteur voit très bien les difficultés de l'heure et les expose en un langage accessible à tous. Elle écrit: "Ma tentative prend réellement sa source dans tout ce que j'ai vécu et en tout ce que je suis, comme laïc et comme femme. La dimension spirituelle des faits et des problèmes, des événements et des situations a toujours été pour moi un axe essentiel de réflexion..." Tous les problèmes religieux, particulièrement catholiques, du temps présent sont abordés avec franchise dans cet ouvrage. On n'y trouvera pas la profondeur d'un Karl Rahner ou

l'érudition d'un Hans Kung, mais, par contre, beaucoup de simplicité et de clarté.

Richard ARÈS.

P. SCHOONENBERG: *Le monde de Dieu en devenir*. Coll. "L'Eglise en son temps". — Paris, Editions du Centurion, 1967, 240 pages, 21,5 cm.

OEUvre D'UN PROFESSEUR DE THÉOLOGIE, ce volume aborde des sujets difficiles et fort discutés de nos jours, tels que, par exemple, l'évolution, l'origine de l'homme, l'histoire du salut, le mariage, le monde du travail. Lorsqu'il traite des deux premiers sujets, l'A. s'inspire volontiers de Teilhard de Chardin, qu'il appelle "le prophète de la nouvelle vision des choses". Tout en croyant à la possibilité pour l'homme d'améliorer sa postérité, il ne va pas cependant jusqu'à prédire l'avènement du Surhomme: "Personne, pratiquement, n'attend le 'Surhomme', si on l'entend d'un homme de genre supérieur. On ne voit pas du tout sa place dans une perspective chrétienne." Les considérations sur le travail sont à lire et il faut approuver l'appel que lance l'A. en faveur d'une nouvelle théologie du travail. Le travail, dit-il, met la terre au service de l'homme, par le fait même il libère l'homme de l'emprise de la nature; il est la liberté d'être soi-même, il est maîtrise, bref il "est humanisation de l'homme par l'humanisation du monde". La théologie que l'Eglise doit élaborer à ce sujet doit être autre chose "qu'un certain nombre de remarques théologiques abstraites sur l'activité spécifique qui s'appelle le travail". Aux hommes comme aux chrétiens d'aujourd'hui, il faut rappeler que "le travail n'est pas un passe-temps, mais une tâche de vie, et même une construction de la vie, même par rapport à l'achèvement final", car "dès aujourd'hui, ici-bas, nous participons, par notre activité, à la construction de la communauté d'amour à venir" et "alors nous verrons ce qu'ici nous construisons maintenant."

Richard ARÈS.

Gustave THILS: *Syncretisme ou catholicité ?* — Tournai et Paris, Casterman, 1967, 196 pp., 19 cm.

CET OUVRAGE a été suscité par le décret de Vatican II sur l'activité missionnaire de l'Eglise, en particulier, qui invitait les chrétiens à rechercher "par quelles voies la 'foi', compte tenu de la philosophie et de la sagesse des peuples, peut 'chercher l'intelligence', et de quelles manières les coutumes, le sens de la vie, l'ordre social peuvent s'accorder avec les mœurs que fait connaître la révélation divine" (no 22). Tout en demandant d'ajuster la vie chrétienne "au génie et au caractère de chaque culture", le décret condamnait "toute apparence de syncretisme et de faux particularisme".

L'A. prend encore pour point de départ de ses réflexions un ouvrage de M. Visser 't Hooft sur la "tentation" du syncretisme.

L'A. suit une démarche aisée à discerner. Une fois défini le syncretisme comme un

"mélange plus ou moins heureux entre des religions", il s'attache à montrer comment le syncrétisme met en danger des éléments essentiels du christianisme, telle l'unicité du sauveur, de l'Evangile et de l'Eglise (ch. 1). Il élabore ensuite (ch. 2) la notion de catholicité sous les aspects essentiels de l'identité et de la diversité des éléments qui la constituent. L'A. veut ainsi orienter le travail d'adaptation qui, d'une part, préserverait les données qui identifient l'Eglise et, d'autre part, accueillerait les valeurs authentiques de tous ordres. Enfin (ch. 3), l'A. étudie trois formes de syncrétisme qui, selon certains, menaceraient l'Eglise d'aujourd'hui: la présentation de l'Evangile à travers une image du monde maintenant périmée, la naissance d'un "catholicisme crypto-protestant", les compromis de l'Eglise avec des institutions politiques ou des conditions économiques qui gênent sa liberté spirituelle.

Le sujet était délicat à traiter. Il exigeait que fussent nettement distingués les valeurs permanentes de la foi et ses modes d'expression liées à telle ou telle civilisation qui passe. L'A. aurait pu traiter la question d'une manière négative, se limitant à signaler des erreurs ou des menaces. Sans omettre les mises en garde, l'A. s'attache surtout à montrer comment et avec quel fruit l'Eglise — surtout les jeunes Eglises qui prennent forme — devrait accueillir les valeurs religieuses ou culturelles que possèdent les peuples à évangéliser. L'A. va avec une grande sympathie à la rencontre du monde présent.

L'ouvrage se lit aisément. La pensée est nette, et la langue très correcte. Il y aurait encore place, sans doute, pour un ouvrage plus dense, plus neuf et plus documenté qui traiterait du même sujet. Mais l'ouvrage de Mgr Thils représente déjà une contribution enrichissante à l'étude d'un problème complexe, jamais résolu une fois pour toutes. L'A. a le mérite de décrire avec bonheur les menaces qui pèsent sur toute tentative d'écuménisme ou d'adaptation, et surtout d'indiquer d'une manière lucide — parfois trop rapide — les orientations que devrait prendre, selon Vatican II, une pensée chrétienne soucieuse d'assumer toutes les vraies valeurs humaines, où qu'elles se trouvent.

Paul-Emile LANGEVIN.

Faculté de Théologie S.J.,
1855 est, rue Rachel, Montréal (34e).

Jacques DURANDEAUX: **Question vivante à un Dieu mort. Y a-t-il un problème de Dieu?** — Bruges (23, quai au Bois), Desclée de Brouwer, 1967, 160 pp., 18,5 cm.

PAR LA RÉPONSE DE SA FOI, le croyant aiguillonne le philosophe soucieux de questions plus que de réponses. L'A. pense que le philosophe surtout inquiète le croyant, en le forçant à épurer le sens des images, des thèmes, des catégories et des gestes par lesquels s'exprime la foi. Or, la théologie n'a pas attendu Marx ou Freud pour tendre à purifier l'idée qu'on doit se faire de Dieu et de ses attributs, grâce aux trois voies (négation, affirmation, éminence) classiques au moins depuis saint Thomas. On tiendra compte des attaques de Marx et de Freud; mais on a tort de s'imaginer qu'elles touchent le fond des choses. De plus, n'en déplaise à l'A., le philosophe qui va jusqu'au bout de son enquête métaphysique ne peut éviter le problème de Dieu. Car l'affirmation de l'existence de Dieu ne relève

pas d'une expérience consécutive à une irruption conçue à la manière de l'A. L'irruption est là depuis la création, qui provoque le philosophe et le dispose à croire à l'épiphanie de Dieu, préparée par ses merveilles en faveur d'Israël, réalisée en Jésus-Christ, continuée dans l'Eglise. Bref, la question de l'A., vivante certes, parce qu'actuelle et présentée avec autant de force que de subtilité, mais dans une langue incorrecte, ne peut s'adresser à un Dieu mort (contradiction dans les termes). Aucune critique, si radicale qu'on la suppose, n'atteint ni le Dieu de la Bible, ni celui de la théologie, ni celui du peuple fidèle: le seul et même Dieu, Père, Fils, Esprit, créateur, sauveur, sanctificateur. L'Eglise des pauvres, dont parle admirablement le Père Daniélou, n'a rien à gagner aux tarabiscotages d'une épistémologie obsessive: la connaissance simple que Bernadette et le Curé d'Ars eurent de Dieu par leur foi et leur amour a rejoint l'Eternel plus sûrement que par tous les raffinements (au sens chimique du mot, si l'on veut) d'une certaine "honnêteté". Possédant la Vérité, ou plutôt possédé par Elle, le croyant sait qu'il a toujours à connaître davantage pour adorer sans illusion, et surtout à aimer mieux par un service indéfiniment meilleur. Il n'a cure d'une recherche qui s'hypostasie elle-même en dehors de la saisie de Dieu. Toujours en sécurité et toujours en progrès, dirait Blondel, voilà l'attitude du chrétien. Oiseuse alors lui apparaît la question, même vivante, de l'A. à un Dieu qui ne saurait mourir.

Joseph d'ANJOU.

J. AUGEREAU: **La Chance suprême de l'homme. Ontologie chrétienne.** — Paris (10, rue Cassette), Lethielleux, 1964, 288 pp., 19 cm. Prix: 17 F.

UN AUTEUR choisit son sujet, son plan, ses développements, le titre de son essai. Le lecteur peut souhaiter autre chose. Ici, le sous-titre, discutable, peut se défendre. Mais je cherche la justification du titre. Dédicatif, l'ordre suivi par l'A. part de Dieu va à Jésus-Christ et à son Eglise, en passant par le contingent et l'au-delà. Inductif (ce qui semble préférable), le plan aurait mené du contingent à Dieu, puis à l'au-delà, après l'étude de Jésus et de l'Eglise. D'autant que l'A. traite mieux sa deuxième partie que la première, et la quatrième mieux que la précédente. Théologien, l'A. raille souvent ses pairs, que son livre ne satisfera point. L'incroyant instruit n'y trouvera guère son compte, non plus. Le catholique de bonne tradition et d'honnête compagnie le lira volontiers, y puisera un aliment sain pour sa pensée, sa prière, et un juste stimulant pour son action. L'homme, écrit pertinemment l'A., n'a pas raison de tirer de sa grandeur un argument contre Dieu: une grandeur donnée dans son essence et toujours finie dans ses réalisations n'a de sens que par Dieu et ne s'achève qu'en Lui. Ce que l'A. appelle le "réel absolu" (l'être thomiste), et qui demeure, quant à son exister, mystère pour l'esprit, invite à la quête du Réel absolu. La physique moderne rend plus acceptable que jamais la transsubstantiation eucharistique et n'a pas le moindre motif d'écarter le miracle. On peut critiquer, ici et là, tel manque de nuance ou de précision; mais, vigoureusement théocentrique et humaniste à la fois, comme on le voit dans les pages consacrées à Jésus-Christ, l'ensemble de l'ouvrage montre bien que, pour profiter concrètement à l'homme, la charité doit s'inspirer de Dieu et retourner à Lui.

Joseph d'ANJOU.

A. PATFOORT, O.P.: **L'Unité d'être dans le Christ d'après saint Thomas.** "Bibliothèque de théologie". — Tournai, Desclée & Cie, 1964, 326 pp., 22 cm.

SELON LA DOCTRINE CLASSIQUE, il n'y a dans le Christ qu'un *esse* (acte d'être), celui du Verbe, dont la communication à la nature humaine élimine et supplée l'*esse* de celle-ci, sans attenter ni à la transcendance divine ni à la réalité de l'humanité du Fils de Marie. Des théologiens ont attaqué récemment cette doctrine, l'estimant contraire à la métaphysique thomiste, empreinte de panthéisme et d'ailleurs rejetée par son auteur dans un ouvrage consacré à cette question. L'A. traite le problème à fond, avec rigueur dans la méthode et audace dans la pensée. Il établit d'abord l'enseignement de saint Thomas, tel qu'on le trouve dans trois ouvrages antérieurs au *De Unione Verbi*, ce qui le force à démêler la chronologie de maintes oeuvres du grand docteur. Puis, il étudie la difficulté que pose la solution risquée dans le *De Unione Verbi*: intégration dans le Christ d'un *esse secundum quid*, propre à la nature humaine, par l'*esse simpliciter* du Verbe. Enfin, il suggère que saint Thomas rétracte, dans la dernière partie de la *Somme théologique*, l'opinion exprimée dans le *De Unione Verbi*. Non seulement il justifie sa défense de la doctrine classique, mais il explique pourquoi, après un moment de distraction, saint Thomas eut raison de subordonner un principe métaphysique (à chaque forme correspond son propre *esse*) à un autre (un supposé n'a qu'un *esse* substantiel). Il lui faut, pour cela, déterminer les sens de l'*esse* thomiste et montrer comment l'*esse* du Verbe peut être la forme de la nature humaine dans le Christ. La discussion engage toute la métaphysique originale de saint Thomas, que l'A. possède parfaitement. A mon avis, il tient magistralement son propos. Sans résoudre le mystère, évidemment, sa thèse permet de le formuler en termes acceptables, grâce à une métaphysique sans faiblesse ni lacune, la seule utile ici, celle de saint Thomas d'Aquin.

Joseph d'ANJOU.

Suzanne BILLAULT: **Du signe au syntème, du symbole au sacrement.** — Paris (25, rue Saint-Sulpice), Editions Spes, 1965, 172 pp., 18,5 cm. Prix: 8.40 F.

ON DOUTE PARFOIS de l'universalité du fait religieux dans l'histoire, celle d'aujourd'hui en particulier. Ce doute ne prouve-t-il pas qu'on a perdu l'intelligence des signes et symboles par lesquels s'exprime le psychisme humain? Qu'on lise l'opuscule de l'A. On verra que l'athéisme même a ses symboles: ils traduisent l'indestructible besoin d'absolu qui caractérise la pensée en quête d'explication, l'action en quête de dépassement. Sur le plan horizontal, l'homme interprète le signe naturel (fumée révélant le feu) et crée le syntème (signe conventionnel de l'écriture et des mots). Sur le plan vertical, il découvre le symbole (eau qui désaltère et purifie) qui l'oriente vers le sacré; il accepte ou refuse le sacrement, pour son salut ou sa perte. Le Sacrement unique, Jésus-Christ, donne aux signes choisis par lui valeur de divinisation et de bienheureuse éternité. L'ouvrage de l'A., simple mais documenté, fait voir ce qu'apportent à l'esprit du croyant la psychologie, l'histoire, l'anthropologie religieuse (cultes de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique) et surtout la Bible. Catéchiste depuis plus de trente ans,

l'A. offre aux éducateurs de l'école et du foyer une riche mine de réflexions et d'applications.

Joseph D'ANJOU.

François BOUCHARD, C.S.S.R.: *Jeunesse de l'Eglise ou la grande tentation moderne.* — Sherbrooke (250 nord, boulevard Saint-François), Editions Paulines, 1967, 216 pp., 20 cm.

L'AUTEUR, après avoir cité quelques témoins (Bernanos, Claudel, Péguy, Simone Weil), présente les deux visages de l'Eglise: son visage humain et son visage divin, et termine ses considérations par une analyse de la situation ambiguë où se trouve l'Eglise par rapport au monde. Il s'agit d'un ouvrage populaire, c'est-à-dire que tous peuvent facilement lire et comprendre. L'A., en dépit de tout, demeure optimiste sur "les chances humaines de l'Eglise" et il entend manifester "un espoir lucide et courageux". Son livre fera du bien à ceux qui se donneront la peine de le lire en vue de découvrir le vrai visage de l'Eglise. Dans une note, l'A. laisse entendre que Claude Ryan n'a pas saisi la distinction entre les modes et les champs d'apostolat et qu'il "ne voit pas de moyen terme entre le laïc laïque et le laïc cléricale", d'où un malentendu qui affleure péniblement (p. 84). J'aurais aimé, pour ma part, que cette note, puisqu'elle abordait un problème d'importance et d'actualité, fût beaucoup plus développée.

Richard ARÈS.

S. LÉGASSE: *L'Appel du riche.* Coll. "Verbum Salutis". — Paris, Beauchesne, 1966, 294 pp., 18,5 cm.

LE VŒU DE PAUVRETÉ, tel qu'il se pratique aujourd'hui dans l'Eglise, trouve-t-il immédiatement sa source dans l'Ecriture, peut-il se fonder sur l'épisode du jeune homme riche et plus particulièrement sur cette parole de Notre-Seigneur: "Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor aux cieux; puis viens, suis-moi." (Mt 19, 21) C'est à cette question que veut répondre le P. Légasse dans cet ouvrage; c'est une contribution à l'étude des fondements scripturaires de l'état religieux.

Il ne s'agit donc pas d'un travail de vulgarisation, mais d'exégèse. L'A. étudie successivement l'épisode, tel qu'il se présente chez Marc, Luc et Matthieu; il en scrute chaque paragraphe, chaque phrase, chaque mot.

Pour nous en tenir à saint Matthieu, c'est lui qui unifie davantage l'épisode et qui introduit cette idée de perfection. De quelle perfection s'agit-il? quel sens Matthieu donne-t-il à ce mot? "Au plan positif, écrit l'A., tout d'abord, et en général, la perfection selon Matthieu est nettement subjective et morale; elle dérive, comme telle, en droite ligne de l'Ancien Testament et du judaïsme. Être parfait, c'est, d'après cette pensée, vivre en rectitude sous les yeux de Dieu manifestant historiquement sa volonté. A cela devra s'ajouter la note eschatologique, messianique et personnelle: Jésus est l'interprète suprême et définitif de cette même volonté. De plus, une telle vie est indissociable de la connaissance du Révélateur et de son message, prélude à la foi en Jésus animant l'obéissance à ses paroles. D'autre part, chez Matthieu comme partout ailleurs dans le Nouveau Testament, la perfection est une valeur que tout chrétien doit ambitionner, nullement un degré supérieur d'existence ré-

servée à quelques-uns" (p. 144). Dans l'épisode du jeune homme riche, Matthieu voit une leçon qui peut s'appliquer à tout chrétien: pour être parfait, il faut faire la volonté de Dieu, telle qu'elle a été manifestée par Jésus-Christ; il faut organiser sa vie morale en conséquences; si les richesses deviennent un obstacle à ce dessein, il ne faut pas craindre de les délaisser afin de préserver la pureté et l'unité du cœur.

Ainsi, malgré une tradition qui s'est développée dès l'époque patristique, on ne peut pas trouver directement dans l'épisode du jeune homme riche le fondement du "conseil" ou du "vœu" de pauvreté. Tout chrétien doit tendre à la perfection en pratiquant la charité envers Dieu et envers le prochain, et il doit faire en sorte que les biens présents ne lui fassent pas oublier les biens futurs. Par suite d'un appel particulier, les Apôtres ont tout quitté pour suivre Jésus; l'homme riche a reçu également cette invitation, mais il l'a déclinée. Le rattachement de la vie religieuse à cet épisode n'est pas cependant tout à fait injustifié. Comme le conclut le P. Légasse: "L'épisode de l'appel du riche et son contexte immédiat contient, dans les trois synoptiques, plus d'un élément incorporé plus tard dans la théologie de l'état religieux, même si on ne peut le considérer comme le fondement scripturaire direct de ce dernier" (p. 260). Le religieux témoigne de la valeur souveraine du Royaume des cieux; il veut partager ses biens avec ses frères pour établir une communauté de charité; il cherche en tout la volonté de Dieu, par amour; il choisit de renoncer volontairement aux richesses, afin d'empêcher son cœur de s'y attacher.

Tous ceux qu'intéressent l'Ecriture, la vie religieuse, la vie chrétienne, liront avec intérêt ce volume, sachant, encore une fois, qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage de vulgarisation, mais d'exégèse.

Facultés S.J.,
Montréal.

Marcel GIRARD.

Histoire

Stephen PAN, Ph.D. et Daniel LYONS, S.J.: *Vietnam Crisis.* — New York, Twin Circle Publishing Co. Inc., 1966, 334 pp., 18 cm.

C'EST LE LIVRE À LIRE sur le Vietnam d'aujourd'hui, si on veut en causer intelligemment. Le Dr Pan a connu personnellement Sun Yat-sen, Chiang Kai-shek, Mao Tse-tung, Ho Chi Ming, et reçut chez lui durant six mois le président Diem. Le P. Lyons, président de l'Association du Pacifique Libre, a une compétence reconnue par le Gouvernement des Etats-Unis. Ils ont rassemblé une remarquable documentation, et la donnent sans passion. Leur petit livre a connu un succès de librairie (150,000 exemplaires en deux ans). A lire surtout le chapitre VII sur la crise bouddhiste de 1963, les suicides par le feu et l'assassinat du président Diem. Le lecteur ordinaire, qui puise ses connaissances dans les journaux ou les magazines, y trouvera des détails sensationnels. On est mal à l'aise en lisant diverses choses sur Henry Cabot Lodge. Les auteurs semblent convaincus, malgré les démentis officiels, que le coup du 1er novembre 1963 fut monté par le CIA, et leurs précisions semblent devoir exiger plus que de simples démentis. On finira peut-être par se rendre compte qu'une étude objective, documentée, précise du communisme, de sa théorie, de sa stratégie et de sa tactique est plus intelligente qu'une fin systématique de non-recevoir.

Joseph LEDIT.

Charles-Olivier CARBONELL: *Le grand Octobre russe, 1917: la Révolution inimitable.* Coll. "Un brûlant passé". — Paris, Editions du Centurion, 1967, 287 pp., 21 cm.

TROIS PARTIES: Croire, Connaître, Comprendre. Dans la première partie, l'auteur rappelle les opinions les plus sensationnelles et contradictoires sur la révolution d'Octobre. C'était utile de tirer de l'oubli ces erreurs qu'on aime trop laisser dans l'ombre. Dans la seconde partie, il apporte ce qu'il estime avoir été les faits essentiels. Plus d'un trouvera à son récit un caractère épisodique et pensera que des détails secondaires prennent la vedette, alors que d'autres, comme le terrible désarroi de l'Empire durant l'hiver de 1916-17 à la suite de la guerre, auraient mérité une appréciation plus juste. Enfin, dans la troisième partie, il écarte l'idée d'un complot allemand, d'un complot juif, et diverses explications qui lui paraissent insuffisantes. Le livre a de la valeur et de l'intérêt. Il fait revivre des détails trop oubliés, mais n'explique pas, au moins à mon avis, comment et pourquoi Lénine réussit à imposer sa terrible volonté à la Russie et à l'Europe. Je comprends pourquoi, après 50 ans et tous les mythes que les historiens soviétiques ont popularisés, Lénine reste seul comme force coordinatrice de cette révolution dans la pensée des Soviétiques.

Joseph LEDIT.

Saul FRIEDLÄNDER: *Kurt Gerstein ou l'Ambigüité du bien.* Postface de Léon Poliakov. Coll. "Vies et Témoignages". — Paris et Tournai, Casterman, 1967, 208 pp., 20 cm.

SAUL FRIEDLÄNDER est le jeune auteur juif qui, malgré qu'il eût été sauvé de la persécution nazie grâce aux directives charitables de Pie XII, s'est fait connaître par un ouvrage très partial et très injuste envers la mémoire de ce pape: *Pie XII et le IIIe Reich*. René Casin a relevé, preuves à l'appui, le caractère superficiel de cet ouvrage (v. *Relations* juillet 1967, p. 218: *Mensonges et silences sur Pie XII*.)

S.F. entreprend ici de nous faire connaître le débat intérieur qu'aurait vécu Kurt Gerstein, jeune protestant d'abord gagné aux idées hitlériennes puis révolté dans sa foi religieuse, qui crut devoir s'engager dans les SS et collaborer aux exterminations des Juifs afin de pouvoir dénoncer avec compétence les abominations du régime. La fausseté de la situation où il s'était mis fit qu'il ne fut jamais cru tout à fait et qu'une fois prisonnier des Français après la guerre, ses dénonciations ne réussirent pas à le disculper; ils le classèrent parmi les criminels de guerre. Il se donna la mort en prison, de désespoir, semble-t-il. L'homme avait eu une enfance difficile et demeura toute sa vie déconcertant. Il a fourni à Hochluth un des personnages de sa pièce *Le Vicaire*.

Friedländer se donne beaucoup de peine pour réhabiliter Gerstein; c'est son droit. Souhaitons qu'il apporte un jour le même zèle à rendre justice à la mémoire de Pie XII, figure autrement limpide et noble. Nous retiendrons le témoignage que lui rendit L. Pinhas Lapid, juif lui aussi, consul d'Israël à Milan du vivant de Pie XII: "Je veux affirmer que le Pape personnellement, le Saint Siège, les nonces et toute l'Eglise catholique ont sauvé de 150 000 à 400 000 Juifs d'une mort certaine". (Renée CASIN, *op. cit.*, p. 100) C'est un des nombreux témoignages de gratitude envers Pie XII dont s'honore le peuple juif.

Georges ROBITAILLE.

Canadians

Simone HUDON: *Au fil des côtes de Québec*. Textes et gravures. — Présentation: Yves Gabias, secrétaire de la province. — Québec, Gouvernement de Québec, 1967, 36 gravures, 33 cm.

DE REMARQUABLES GRAVURES, dues à la main ferme et sensible de Simone Hudon, ressuscitent de vieilles maisons de la ville de Québec, au fil des côtes familières. Les textes qui accompagnent les gravures, brefs mais parfaitement accordés aux esquisses, nous situent dans une atmosphère de poésie, d'ombres et de lumière où le passé se marie au présent. Pour l'étranger à la ville de Québec, l'ouvrage sera une merveilleuse révélation; pour le citadin de la capitale québécoise, la plus douce réminiscence. Par le soin de la présentation et la qualité de la reproduction, cet album honore l'imprimerie québécoise. En parcourant ces gravures transfigurées par l'art, on n'a plus qu'un désir: revoir en personne ces sites imprégnés de douceur et d'humanité.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Mémoires du sénateur Raoul Dandurand (Les) (1861-1942). Édités par Marcel Hamelin. — Québec, Les Presses de l'Université Laval, 375 pp., 1967, 21 cm.

C'EST À L'ÂGE DE 70 ANS que le sénateur Dandurand commence la rédaction de ses *Mémoires*. Il n'a pas le temps d'y mettre la dernière main; mais l'éditeur a judicieusement utilisé ses notes; il a omis certaines pages qui offrent peu d'intérêt au lecteur d'aujourd'hui, se contentant de nous en signaler le contenu. On a eu raison de livrer au public ce texte que le sénateur destinait à ses seuls petits-enfants. Bien qu'il n'ait pas tenu un rôle spectaculaire et de premier plan dans notre histoire politique et nationale, Dandurand mérite de passer à la postérité. Sur sa jeunesse, sur le climat intellectuel et politique de son temps, sur certains personnages, tels son cousin, le libre-penseur Joseph Doutre, et sur son chef politique Laurier, etc. il y a dans les *Mémoires* des pages du plus haut intérêt. Militant dans les rangs du parti libéral, Dandurand ne tarde pas à faire ses preuves comme organisateur électoral. Mais il n'a que 37 ans et n'a jamais été député quand il accède au Sénat en 1898. Il attribue pour une large part cette rapide ascension aux démarches intelligentes de son épouse, Joséphine Marchand, fille de Félix-Gabriel, premier ministre de la province de 1897 à 1900. De madame Dandurand, l'éditeur écrit, p. 4: "Elle a laissé un journal intime, véritable chef-d'œuvre littéraire, qui couvre les années 1879-1900". A quand la publication de ce Journal? C'est avec son entrée au Sénat que commence vraiment la carrière de Dandurand. Il est en place, il a la confiance de Laurier et du parti, et il se révèle un loyal et fidèle serviteur. Il est président du Sénat de 1905 à 1909. En 1924, il est délégué du Canada à la Société des Nations, dont il devient président l'année suivante. Ses interventions dans cette société internationale ont été souvent heureuses. Homme de belles manières, conciliant, mais sans faiblesse, parlant parfaitement les deux langues, mais affichant fièrement ses origines françaises, Dandurand a été un ambassadeur officieux mais efficace de notre pays à l'étranger. En lisant les *Mémoires*, on se rend compte que pour lui, il n'y a qu'un Canada, celui de

la confédération. Cela ne l'empêche pas de travailler toujours et partout à la promotion intellectuelle et sociale des Canadiens français. Et son patriotisme ardent et sincère n'exclut pas la foi de ses pères: "Bien qu'élevé dans un milieu anticlérical, je ne cessai jamais de remplir mes devoirs religieux, tout en évitant la pratique de certaines petites dévotions que je jugeais puériles" (34).

Pour une plus facile consultation du volume, l'éditeur a placé en tête des notes biographiques concernant les principaux noms cités et à la fin un index onomastique détaillé.

Collège Sainte-Marie, Montréal.

Léon POULIOT.

Jacques BROSSARD, André PATRY et Elisabeth WEISER: *Les pouvoirs extérieurs du Québec*. — Montréal (C.P. 6128), Les Presses de l'Université de Montréal, 1967, 464 pages, 21.5 cm.

LE COMITÉ PARLEMENTAIRE (québécois) de la Constitution n'aurait-il à son crédit que la série d'études juridiques rédigées à son intention par l'Institut de recherche en droit public de l'Université de Montréal, qu'il aurait en bonne partie justifié son existence et mérité qu'on le prenne au sérieux. Après *L'Immigration*, voici *Les pouvoirs extérieurs du Québec*. Les auteurs y analysent, du point de vue de la science juridique, la situation actuelle, puis y vont de leurs suggestions au cas où le Québec voudrait soit améliorer cette situation, soit obtenir un statut particulier, soit s'associer librement avec les autres provinces. Ainsi, par exemple, André Patry conclut son étude en affirmant que le Québec ne peut plus se satisfaire de la situation boiteuse qui prévaut actuellement: "Le Québec a le devoir d'obtenir, à la fois comme province et comme Etat national des Canadiens français, que la Constitution lui reconnaisse le pouvoir de traiter directement et librement avec les Etats étrangers et les organisations internationales dans les domaines relevant de sa juridiction pour le règlement des problèmes qui lui sont particuliers" (p. 91). De son côté, Jacques Brossard rappelle que ce n'est pas l'Etat fédéral qui détient la souveraineté extérieure mais la fédération (l'ensemble constitué par l'Etat fédéral et les Etats provinciaux) et qu'en conséquence "il serait normal, s'il (l'Etat fédéral) voulait respecter les principes du fédéralisme, qu'il consultât les Etats provinciaux ou du moins le Québec, dont les intérêts sont souvent distincts, chaque fois que l'exercice de la souveraineté extérieure serait susceptible d'affecter les intérêts provinciaux et de toucher à des domaines de compétence provinciale" (p. 231).

Ouvrage indispensable sur la question.

Richard ARÈS.

Marcel FARIBAUT: *Vers une nouvelle constitution*. Coll. "Bibliothèque économique et sociale". — Montréal (245 est, boulevard Dorchester), Editions Fides, 1967, 252 pages, 20 cm.

IL Y A toujours profit à prendre contact avec la pensée de M^e Faribault, même s'il ne s'agit ici que d'allocutions et de lettres de circonstances. Avec vigueur et clarté, l'A. nous dit ce qu'est le Canada français d'aujourd'hui, ce que le Québec désire et pourquoi il est devenu nécessaire de réviser la constitution canadienne. Parlant

des éléments constitutifs du Québec, il écrit: "Un territoire paraît de prime abord un simple fait géographique. C'est pourtant beaucoup à cause de lui que le Québec doit d'être une province unique, parce qu'elle est au plein sens du mot une mère-patrie... C'est tout cela qu'exprimait le premier ministre de cette province en disant du Québec qu'il est l'Etat national de tous les Canadiens de langue française. Il faut voir là une affirmation bien précise du droit et du privilège du Québec d'adopter des positions qui puissent ne pas paraître correspondre aux intérêts immédiatement prévisibles des éléments de langue française d'autres parties du pays. Le Québec forme une entité cohérente dont c'est à la fois la volonté et le rôle évident de recevoir audience et de se faire entendre, totalement, et non comme un approbateur minoritaire perpétuel ou un simple dissident intérieur" (pp. 13-15). Laisant de côté les options de l'indépendance, du statut particulier et de l'Etat associé (à l'égard de cette dernière option, il se montre particulièrement sévère, pp. 78-83), M^e Faribault se déclare fédéraliste convaincu, mais du même coup ardent autonomiste: "La thèse autonomiste est pour tout Canadien français un donné irréductible, une exigence vitale, un caractère indispensable de la société fédérale. Son aire de développement naturel, c'est la province de Québec d'abord..." (p. 135).

Un ouvrage dont la lecture s'impose dans les circonstances actuelles.

Richard ARÈS.

Sœur THÉRÈSE-DU-CARMEL, S.S.J., (Lucienne Blais): *Bibliographie analytique de l'œuvre de Félix-Antoine Savard*. Préface de Luc Lacourcière. — Montréal, Fides, 1967, 229 pp., 21 cm.

EXCELLENT INSTRUMENT DE TRAVAIL, cette bibliographie analytique facilitera l'étude de l'un de nos meilleurs auteurs. Elle comprend quatre parties: une notice biographique de Mgr Savard, un catalogue de ses œuvres, une liste des sources à consulter sur l'écrivain et son œuvre, un index alphabétique des auteurs, titres d'ouvrages, articles et principaux sujets traités. Chaque pièce du dossier porte un numéro d'identité extrêmement commode pour les références. On pourrait reprocher à la notice biographique sa brièveté; mais, s'agissant d'un vivant, peut-être ne pouvait-il en être autrement. La liste des sources critiques vise à être aussi complète que possible. Inévitablement, toutefois, s'y sont glissées certaines omissions plus ou moins importantes. Les pages 32-33 d'*Une littérature qui se fait* (Essais critiques sur la littérature canadienne-française, coll. "Constantes", 2, Montréal, HMH, 1962, 293 pp.), de Gilles Marcotte, valaient, autant que bien d'autres, d'être mentionnées. Sœur Thérèse-du-Carmel ne signale pas non plus le numéro spécial que la revue *Lectures* (Fides) a consacré à Mgr Savard (nn. 6-7, février-mars 1966, pp. 138-195); elle y aurait pourtant trouvé quelques renseignements additionnels. Sa bibliographie était-elle sous presse lorsque parut ce numéro de *Lectures*? Nous ne le croyons pas, puisqu'elle cite des articles de journaux du 19 mars 1966 (v.g. nn. 583, 643). L'ouvrage de Sœur Thérèse-du-Carmel n'en reste pas moins un "inventaire volumineux et détaillé" d'une œuvre très actuelle par ses thèmes et ses aspirations, les "multiples écrits" de Mgr Savard ("jalonnant"), comme l'écrit Luc Lacourcière dans sa préface, "une carrière toute vouée à la défense et illustration d'une patrie

charnelle et mystique" (p. 9). Notons, en terminant, que la dédicace à "Monseigneur Félix-Antoine Savard, P.D., à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la publication de son premier ouvrage: *Menaud, maître-draveur*", en soulignerait mieux le trentième anniversaire.

René DIONNE.

Paul WYCZYNSKI et autres: *François-Xavier Garneau, aspects littéraires de son œuvre*. Coll. "Visage des Lettres canadiennes", vol. II. — Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1966, 207 pp., 24 cm.

CE VOLUME a été fait en collaboration par M. Wyczynski et ses disciples. Il consiste en cinq études: "F.-X. Garneau, poète", par Odette Condemine; "F.-X. Garneau et le journalisme", par François Gallais; "F.-X. Garneau et la relation de voyage", par Paul Wyczynski; "Métamorphoses de l'Histoire du Canada de F.-X. Garneau", par Charles Bolduc; "Métaphore et comparaison dans l'Histoire de Garneau", par Sœur Paul-du-Sauveur. La perspective adoptée est uniquement littéraire. Mais ces études, les trois premières spécialement, montrent bien que l'historien national, un pionnier bien sûr dans les lettres canadiennes-françaises, mérite sa place en tête du palmarès de nos écrivains. L'étude de M. Bolduc, assez technique, s'attache à montrer les constantes de la pensée historique de Garneau, en même temps que sa recherche d'une expression plus objective et plus précise, dans les trois premières éditions de l'*Histoire*. Celle de la Sœur Paul-du-Sauveur, plus technique encore, n'est pas inutile pour saisir sur le vif les procédés de l'écrivain. Ce livre, le premier à traiter ces aspects de l'œuvre de Garneau, rend service à l'histoire de nos lettres. Signalons en terminant les intéressantes informations que M. Gallais a recueillies sur les débuts du journalisme canadien-français.

Lucien CAMPEAU.

Roger FOURNIER: *Journal d'un jeune marié*. Roman. — Montréal, le Cercle du Livre de France, 1967, 198 pp., 20,5 cm.

MON SEXE, SON SEXE, LEUR SEXE. Le sexe seul m'intéresse: il est la vie dans toute son intensité et son "heureusité". Un jour pourtant, d'avoir longtemps et beaucoup "couraillé", je me trouvais las. Je décidai donc de me "ranger", et me mariai: une femme à moi serait là, tout près, à ma portée, toujours. Malheureusement, ça mal commencé: elle n'avait pas pris de pilule pour la nuit des noces: puis, ça mal continué: elle a pris goût à l'affaire, mais l'impuissance m'a peu à peu gagné en face de mon devoir. Plus précisément, à cause de ce devoir même, l'amour n'ayant d'attrait qu'il légal. Un soir que j'avais trop bu, j'ai engrossé ma femme. Un fils est venu. J'ai fêté sa naissance en couchant avec ma belle-sœur; comme ce n'était pas une vierge et qu'elle avait des ressources, ce fut ma plus belle nuit depuis mon mariage. Avec ma femme devenue mère, la situation empira. Comme de raison, la belle-mère s'en mêla. Je bus. Je m'absentai de la maison, pris même une chambre à l'hôtel. Vint enfin la dépression fatale. Aujourd'hui, on m'a conduit de force chez le médecin: je sombre dans un rêve blanc, accolé à ma belle-sœur, la "sexy". "Moi, moi, moi, moi..." (pp. 182-183). Qui je suis? Le "Jeune Marié de Roger Fournier". — Pas enchanté. Non. "Pantoutte, pantoutte!" Toi non plus,

d'ailleurs: "Alors l'affreuse réalité m'apparaît dans toute sa simplicité: je m'emmerde profondément" (67).

René DIONNE.

Simonne LANDRY-GUILLET: *L'itinéraire*. Roman. — Montréal, le Cercle du Livre de France, 1966, 160 pp., 19 cm.

UNE VIE CONJUGALE SANS AMOUR pousse Véronique, femme d'un avocat, à une tentative de suicide. Le geste rate son but mais déclenche par contre chez cette jeune personne un lent processus de libération. Par l'analyse lucide de sa vie passée, Véronique arrive à comprendre qu'elle a été et demeure encore pure passivité: elle s'est laissée faire par les autres sans jamais entreprendre de se faire elle-même. Cette prise de conscience progressive, à la fois résultat et source de rupture avec ceux qui vivent autour d'elle, constitue son itinéraire vers la liberté. À la fin du roman, la jeune femme, qui vient de quitter définitivement son amant (un ex-séparatiste), se retrouve seule, mais libre, sur une plage, comme au début d'un monde nouveau: "Les nuages se bouscullaient dans le ciel, un vent aigreur s'était levé... Le soleil perçait." Véronique est passée du monde psychologique de l'enfance à celui de la vie adulte. Le style sobre, le récit à la première personne, la suppression quasi-totale de la dimension temporelle enlèvent à ce roman l'allure d'essai psychologique et politique qu'il a tendance à prendre par moments.

Jean HARDY.

1855 est, rue Rachel, Montréal 34.

Anne BERNARD: *La Chèvre d'or suivi de Hécate*. — Montréal, le Cercle du Livre de France, 1966, 196 pp., 20 cm.

Anne BERNARD: *Le Soleil sur la façade*. — Montréal, le Cercle du Livre de France, 1966, 158 pp., 20 cm.

CES DEUX LIVRES D'ANNE BERNARD sont un curieux mélange de genres. Ils tiennent à la fois de la poésie bucolique, du récit intimiste et de la légende dorée. Anne Bernard sait mener un récit, quand elle décide de raconter, mais l'action tourne court. C'est que nous sommes ramenés constamment au boudoir d'une sensibilité prise avec des souvenirs où l'on a peine à discerner le présent du passé, le réel de l'imaginaire. « Parfois, dit l'héroïne de *La Chèvre d'or*, il me semble avoir, en guise de cerveau, un fouillis inextricable, une sorte de mycélium de pensées, d'images, de désirs, d'émotions dont je n'arrive pas à débrouiller le fil » (p. 19).

En fait il apparaît évident que la narratrice de *La Chèvre d'or* et d'*Hécate* est la même que celle du *Soleil sur la façade*. Les histoires de cœur qu'elle nous raconte ont la même couleur un peu tamisée des souvenirs inlassablement revécus par l'imagination. Dans chaque récit la narratrice retourne dans le passé, soit pour y retrouver le monde émerveillé de son enfance, avant les tourments de l'amour (*La Chèvre d'or*), soit pour faire le point sur son mariage pour un temps menacé (*Hécate*), soit encore pour faire le bilan de toute une vie, de l'enfant mal servée de sa mère jusqu'à la veuve qui supporte mal sa solitude (*Le Soleil sur la façade*).

Nul doute qu'Anne Bernard sait créer l'atmosphère. Elle décrit merveilleusement

bien, malgré certaines complaisances, telle cet abrégé du dictionnaire des fleurs: « Je m'arrête devant les saxifrages pourpres, les statices à longues feuilles jaunes et légères, les anthémis odorantes et les pastels mordorés. J'aperçois, dans le fond des massifs, des balsamines en début de floraison. À l'écart, la mousseline des ancolies, vaporeuses » (*La Chèvre d'or*, p. 80). Ses héroïnes ont le charme un peu suranné des fleurs de boudoir. Aimantées par le soleil il leur manque de vivre au grand air.

Anne Bernard réussit à nous captiver. Trop souvent, toutefois, nous nous sentons transplantés dans une Arcadie que nous pensions réservée désormais aux dieux olympiens.

Denis PION.

1855 est, rue Rachel, Montréal.

Jean F. SOMCYNKY: *Les Rapides*. Roman. — Montréal, le Cercle du Livre de France, 1966, 222 pp., 20 cm.

CE ROMAN veut se situer en pleine actualité québécoise. On y suit pendant trois semaines un groupe de jeunes guerilleros qui sont aux prises avec la Gendarmerie royale dans le cadre un peu idyllique d'une forêt et d'un village du "Kinogami". Ces jeunes anarchistes rêvent d'un socialisme utopique; ils sont autant à la recherche de leur identité personnelle que de leur identité nationale; savent-ils bien pourquoi ils se sont engagés dans la révolution?

Le livre qui participe du genre policier en a aussi les défauts: portraits et descriptions sont conventionnels. Il raconte des faits et des rencontres diverses unis par le lien d'une vague confrontation entre les idéologies révolutionnaire et pacifiste.

D. MACCABÉE.

1855 est, rue Rachel, Montréal 34.

Edmond ORBAN: *Le Conseil Législatif de Québec, 1867-1967*. Coll. "Essais pour notre temps", section d'histoire, n° 1. — Bruges, Desclée de Brouwer et Montréal, Éditions Bellarmin, 1967, 356 pages. 21,5 cm.

DEPUIS cent ans qu'il existe, notre Conseil Législatif de Québec a rarement pris la vedette de l'actualité, sauf quand il a été question de le supprimer. Alors, quelque journaliste lui consacrait deux ou trois articles, lesquels se terminaient presque toujours par un rappel des obstacles constitutionnels à une telle suppression. Avec Edmond Orban, notre Conseil vient de trouver à la fois son historien et son politologue. Rien n'échappe à cette longue et minutieuse enquête, au cours de laquelle l'a. examine tour à tour la genèse du Conseil Législatif, sa composition et son caractère représentatif, ses aspects quantitatifs, sa fonction législative ainsi que son comportement politique et social, de la Confédération à nos jours. Voulez-vous savoir quels partis ont été représentés au Conseil et en quelle proportion? quelle était l'expérience politique des membres du Conseil? comment s'est faite leur nomination? leur âge? la durée de leur mandat? la nature de leur profession? le pourcentage détenu par les représentants de la minorité anglo-québécoise? le nombre de séances? les présences

et les absences ? etc., etc., vous n'avez qu'à ouvrir ce livre, qui a réponse à toutes les questions posées au sujet du Conseil Législatif.

En conclusion, l'A. souligne l'aspect peu représentatif de la composition du Conseil Législatif et il prédit que la position de la Chambre Haute va devenir de plus en plus précaire, "parce que sa composition présente un vice de base qui lui enlève toute autorité politique". Il serait, cependant, peu sage de l'abolir avant d'avoir étudié très sérieusement "les réformes constitutionnelles qui permettront de réaménager l'ensemble des institutions politiques de la province".

Richard ARÈS.

Philosophie

Jean LACROIX: *Panorama de la Philosophie française contemporaine*. — 2e éd., augmentée. — Paris, Presses universitaires de France, 1968, 285 pp.

LA PREMIÈRE ÉDITION de ce *Panorama* paraissait à la fin de 1966. Bien que son auteur le jugeait lui-même arbitraire et superficiel, il a été presque tout de suite épuisé. La parution de la deuxième édition, au début de 1968, nous fournit l'occasion de signaler l'intérêt et l'utilité de ce petit livre. Il contient une trentaine d'études parues dans "Le Monde" et portant sur les principaux représentants de la philosophie française d'aujourd'hui. L'Introduction esquisse à grands traits l'évolution de cette philosophie. La première partie groupe les philosophes de la réflexion: Jean Nabert, Gabriel Madinier, Amédée Ponceau, Paul Ricœur, Louis Lavelle, Alain, Ferdinand Alquié, Pierre Lachize-Rey, André Marc, Eric Weil, Henry Duméry. La seconde partie est consacrée aux philosophes de l'existence: Nicolas Berdiaeff, Emmanuel Mounier, Maurice Nédoncelle, Emmanuel Levinas, Gabriel Marcel, Maurice Merleau-Ponty, Jean-Paul Sartre, Michel Henry, Jean Wahl, Vladimir Jankélévitch, Alphonse de Waelhens, Althusser. La troisième s'intitule *Epistémologie, Anthropologie, Psychologie*. Il y est question d'André Lalande, Gaston Bachelard, Fran-

çois Dagognet, Michel Foucault, Claude Lévi-Strauss, Jacques Derrida, Jacques Lacan, Maurice Pradines et de Georges Gurvitch. La conclusion traite du professeur de philosophie. Chacun de ces exposés est à la fois bref, substantiel, clair et bien écrit, à la manière de Jean Lacroix. Il est suivi d'une bibliographie choisie. Il s'agit, on le devine, d'un ouvrage de consultation et d'initiation. Il est tout indiqué pour qui veut se mettre rapidement au courant de la pensée de tel ou tel des auteurs traités. Il permet également d'embrasser d'un coup d'œil l'essentiel de ce qui s'est fait de philosophie, en France depuis la dernière guerre. Personnellement, nous savons gré à Jean Lacroix d'avoir ajouté, dans sa seconde édition, l'article qu'il a consacré jadis au P. André Marc, l'un des thomistes contemporains les plus profonds et les plus originaux en même temps qu'un représentant éminent de la philosophie réflexive française.

*Faculté de Philosophie,
Centre des études universitaires,
Trois-Rivières.*

Jean RACETTE.

Georges MAUCO: *Psychanalyse et Education*. Coll. "L'enfant et l'avenir". — Paris (13, quai de Conti), Fernand Aubier, 1967, 260 pp., 18.5 cm.

EN RECOURANT À LA PSYCHANALYSE, on a chance de faciliter la maturation affective des enfants difficiles. Les éducateurs de la famille et de l'école, les médecins aussi doivent connaître les étapes et les conditions de cette maturation, afin de redresser, au besoin, leur conduite. Car les parents d'abord, les instituteurs ensuite agissent profondément sur l'inconscient des jeunes par le "dialogue à quatre voix" (p. 249) qui s'établit sur le double plan des désirs conscients et inconscients. L'A. montre l'importance et la signification des désirs inconscients qui animent notre évolution vers la maturité (chap. I et II); il confirme le rôle primordial, dans cette évolution, de la sexualité des parents et des enfants (chap. III; pp. 222, 253-255); il éclaire la part d'influence que revient au père, à la mère, au

couple, au milieu (familial, scolaire, social) dans la croissance affective; il met en lumière la nécessité, à l'école, d'éducateurs émotivement équilibrés ou avertis de leurs complexes et de l'action de ceux-ci sur le psychisme des écoliers (chap. IV); il fait voir qu'un traitement efficace des inadaptations caractérielles suppose la coopération des parents et l'abandon de pseudo-remèdes physiques: en s'attaquant aux seuls symptômes extérieurs, on néglige la cause émotive et on produit soit un déplacement, soit une aggravation du désordre chez l'enfant (212-216); enfin, il énumère les moyens aptes à former et à informer psychanalytiquement éducateurs et rééducateurs des jeunes (chap. V). N'a plus le droit de rester sceptique à l'utilité de la psychanalyse en éducation (249-258) celui qui a lu les cas que cite et explique l'A. (48, 51, surtout 87, 152, 166, 170, 239). La psychanalyse ne remplace pas l'éducation, elle l'oriente et la préserve de maladresses graves; loin de favoriser le laisser-faire, elle souligne les renoncements qu'exige le progrès affectif (33, 90-94, 107-111, 117, 121); hostile au paternalisme (55) et au maternalisme (66), elle prône l'autorité (46, 54, 58, 256), mais la fonde sur la présence adulte, calme, joyeuse d'aider à l'épanouissement de la liberté responsable: les écoliers ne se trompent pas là-dessus (172-196); contrairement à ce qu'enseignent des incompetents, elle n'encourage pas les "gratifications" sexuelles, même à l'âge tendre (204); elle vise "à résoudre les conflits qui opposent pulsions et culture" (249), et elle y réussit. L'A. lui-même réussit à prouver que "la psychanalyse n'est pas seulement une thérapeutique, mais une méthode de connaissance de soi-même" (222). Ouvrage pertinent, essentiel même, que gâche un vrai massacre du français.

Joseph D'ANJOU.

Philippe GARIGUE: *Analyse du comportement familial*. — Montréal (C.P. 6128), Les Presses de l'Université de Montréal, 1967, 182 pages, 21.5 cm.

CET OUVRAGE, savant, aux nombreux graphiques, pas toujours facile à lire, mériterait un compte rendu beaucoup plus élaboré qu'il m'est possible de faire ici. L'A. l'a entrepris, écrit-il, à la demande des étudiants de son cours de sociologie familiale, qui se plaignaient de l'absence d'ouvrages en français. Aussi sommes-nous en face d'un cours d'universitaire s'adressant à de futurs spécialistes en questions familiales. Tour à tour, le cours développe les principaux fondements du comportement familial et analyse les diverses relations qui fondent la famille: la relation conjugale, la relation parents-enfants, la relation fraternelle. Après un bref aperçu historique des idées sur la famille, l'A. dégage trois points de référence fondamentaux: "1. Elle est une institution humaine en changement constant; 2. Elle appartient par certains de ses aspects aux conditions "naturelles" de la vie; 3. Elle est la cellule-mère" de la société et la source première de ses institutions" (p. 23). En conclusion, l'A. observe que vouloir expliquer la famille, "c'est se référer à toutes les conditions de l'existence de l'homme et poser les questions les plus fondamentales de la connaissance humaine"; d'où l'importance et la grandeur de l'effort que révèle pareil ouvrage.

Richard ARÈS.

VIENT DE PARAÎTRE

HENRI BREMOND et la poésie pure

par CLÉMENT MOISAN

Cet ouvrage replace le débat de la poésie pure dans ses justes perspectives et montre comment les œuvres de Bremond sur la poésie prolongent naturellement celles qu'il a consacrées à Newman, à Fénelon et aux spirituels de l'*Histoire du sentiment religieux*. C'est par l'analyse des fondements de l'analogie entre l'expérience poétique et l'expérience mystique que Bremond a ouvert la voie à des formes nouvelles d'interprétation du phénomène de la poésie. Ses écrits marquent une étape importante et un tournant dans l'histoire des théories poétiques.

5 1/2 x 8 1/2, xiv-248 pages, 1967, cartonné, \$8.75

En vente chez votre libraire ou chez l'éditeur :

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

C.P. 2447, Québec 2.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Georges POULET: **Benjamin Constant par lui-même**. Coll. "Ecrivains de Toujours". — Paris (27, rue Jacob), Editions du Seuil, 1968, 192 pages.

Présentation, abondamment illustrée, de la vie et des œuvres de Benjamin Constant. Nombreux textes cités dans les quatre-vingt dernières pages de ce volume.

Denis HÉROUX, Robert LAHAISE, Noël VALERAND: **La Nouvelle-France**. — Montréal (260 ouest, rue Faillon), Centre de Psychologie et de Pédagogie, 1967, 250 pages.

Manuel nouveau genre d'histoire du Canada. Excellente présentation des textes, des illustrations et des citations. Réalise l'adage de McLuhan: "Le médium est le message". Incomplet, mais comme disent les AA., "l'essentiel y est présenté, enrichi de nombreuses anecdotes, mais tout appelle un développement que seules les connaissances du maître, à son gré, pourront assurer".

Louis STANKÉ: **Poids et mesures**. Calcul rapide. — Montréal (1130 est, rue de la Gauchetière), Editions de l'Homme, 1968, 110 pages.

Ouvrage utile à ceux qui ont à se retrouver rapidement dans le calcul des poids et mesures. Contient plusieurs trucs de mathématiques.

Edith SEREI: **Soignez votre personnalité, Messieurs**. — Montréal (1130 est, rue de la Gauchetière), Editions de l'Homme, 1968, 84 pp.

Conseils pratiques aux hommes sur la manière de soigner leur personnalité. Tout y passe: élégance, charme, savoir-vivre, soins de beauté, etc. Titre d'un chapitre: "Même les chiens ont leur institut de beauté...".

Culture française, Paris (96, boulevard Raspail), 1967, no 3: "Colloque sur la Langue française en Afrique", 127 pages.

Numéro spécial sur la situation de la langue française dans les pays de l'Afrique.

John ROBB: **Ray l'intrépide et le capitaine Shelby**, tome 2: **Colonne de secours**. Coll. "Signe de Piste". — Gero HYLMA: **Les chaînes sont brisées**. Coll. "Rubans noirs". — Paris (17, rue Casette), Editions Alsatia, 1968, 172 et 240 pages.

Romans d'aventures en pays américain, le premier mettant en scène des soldats et des Apaches, le second racontant quelques épisodes de la Guerre de Sécession.

André VACHON: **Eloquence indienne**. Coll. "Classiques canadiens". — Montréal, Editions Fides, 1968, 96 pages.

Textes très intéressants dans lesquels se révèle le type d'éloquence propre aux premiers habitants du Canada: Hurons, Algonquins, Iroquois, etc.

Raymond JEAN: **Paul Eluard, par lui-même**. Coll. "Ecrivains de toujours". — Paris (27, rue Jacob), Editions du Seuil, 1968, 192 pages.

Biographie, faite de nombreux textes et abondamment illustrée, de l'auteur du poème bien connu *Liberté*: "J'écris ton nom... J'écris ton nom...".

Raymond DENIEL: **De la Savane à la Ville**. Coll. "Tiers-Monde et développement". — Paris (13, Quai de Conti), Aubier-Montaigne, 1968, 224 pages.

Ce livre porte en sous-titre: "Essais sur la migration des Mossi vers Abidjan et sa région". Il est le résultat d'une enquête menée principalement en Côte d'Ivoire et en Haute Volta auprès des migrants campagnards installés dans les villes.

Joseph ALZIN: **Juifs et Chrétiens en dialogue**. Tous leurs problèmes de A à Z. — Paris, Spes, 1966, 235 pages.

Notions de base sur les principaux aspects que peut présenter la discussion entre Juifs et Chrétiens. La définition des termes, l'exposé clair de la question et la connaissance des erreurs touchant le sujet sont la voie classique dont rien ne dispense. Réservé surtout à ceux que préoccupent les études bibliques, les renseignements historiques ou les affrontements des discussions publiques.

OUVRAGES REÇUS

LAURENTIN, René: **Les Apparitions de Lourdes**. Récit authentique, illustré de documents de l'époque. — Paris, P. Lethielleux; Lourdes, Oeuvre de la Grotte, 1967, 287 pp.

MALAFOSSE, M.: **Activités manuelles pour les Petits**. Coll. "100 idées Fleurus". — Paris, Fleurus, s.d. 142 pp.

PANDOLFI, Vito: **Histoire du théâtre, I: Origines du spectacle, Théâtre antique, Comédie médiévale et Renaissance**. Coll. "Marabout Université", 147. — Québec, J.D. Kasan Limitée, 1968, 349 pp.

THÉRIO, Adrien: **Soliloque en hommage à une femme. Roman**. — Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1968, 161 pp.

THILS, Gustave: **Christianisme sans religion**. Coll. "Christianisme en mouvement", 6. — Paris et Tournai, Casterman, 1968, 164 pp.

THORN, J.; LOCKYER, R. et SMITH, D.: **Histoire de l'Angleterre, I: De la conquête romaine à la République de Cromwell; II: De la restauration des Stuarts à l'Angleterre d'aujourd'hui**. Coll. "Marabout Université", 148, 149. — Québec, Kasan Limitée, 1968, 335 et 304 pp.

TOUPIN, Paul: **Souvenirs pour demain**. CLF poche canadien. — Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1968, 102 pp.

TUCHLE, Hermann; BOUMAN, C. A. et LE BRUN, Jacques: **Réforme et Contre-Réforme**. Tome 3 de la **Nouvelle Histoire de l'Eglise** publiée sous la direction de L. J. Rogier, R. Aubert, M. D. Knowles. Traduction de Maurice Barth, O.P., Raymond Barthe, André Tintant et Nelly Weinstein. — Paris, Editions du Seuil, 1968, 622 pp.

URS VON BALTHASAR, Hans: **Cordula ou l'épreuve décisive**. Traduit de l'allemand par B. Fraigneau, Julien. — Paris, Beauchesne, 1968, 125 pp.

VRANCKEN, Isabelle: **Un monastère dans la rue**. — Paris et Tournai, Casterman, 1968, 176 pp.

VARENNE, Jean: **Le Veda, I: Introduction, Hymnes, Chantes; II: Liturgie, Spéculations, Annexes**. "Marabout bibliothèque", 145, 146. — Québec, Kasan Limitée, 1967, 729 pp.

BLAIN, Maurice: **Approximations. Essais**. Coll. "Constantes", II. — Montréal, Editions HMH, 1967, 246 pp.

BOLTÉ, Paul-Emile, P.S.S.: **"Mater et Magistra"**. Texte latin, nouvelle traduction, commentaire. — Montréal, Université de Montréal, Faculté de Théologie, 1968, 1600 pp. en 5 volumes.

BONNAFANT, Claude: **Orange sur Cobralles**. Coll. "Adolescent, qui es-tu? Roman". — Paris et Tournai, Casterman, 1968, 216 pp.

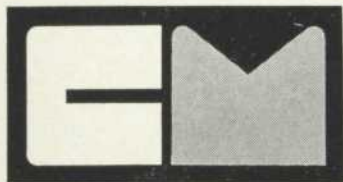
BRION, Marcel: **L'Art fantastique**. Coll. "Marabout Université", 152. — Québec, Kasan Ltée, 1968, 413 pp.

CALMELS, Norbert, Abbé général des Prémontrés: **Concile et vies consacrées**. Décret "Perfectae Caritatis", histoire, commentaire, textes conciliaires. Rescrit "Cum Admotu", discours pontificaux, trente interventions des Pères. Préface du Cardinal Bea. — Le Jas (Haute Provence), Robert Morel, 1968, 318 pp.

CHAPUT-ROLLAND, Solange: **Regards 1967. Québec, année zéro**. Préface de Judith Jasmin. — Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1968, 197 pp.

CHOFFEL, Jacques: **Le duc Charles d'Orléans (1394-1465)**. Chronique d'un prince des Fleurs de lys. — Paris, Nouvelles Editions Debresse, 1968, 320 pp.

le meilleur choix d'équipements et d'accessoires



8225, boul. St-Laurent — tél. 389-8081
5975, boul. Monk — tél. 769-8815

ouvert jusqu'à 9.30 p.m.
le jeudi et le vendredi

LES IMPORTATIONS C.M.

LTÉE

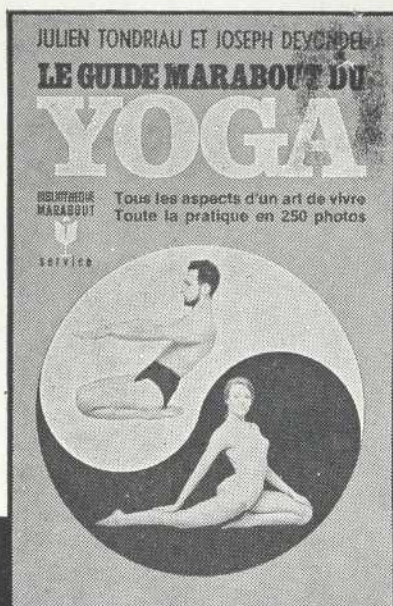
photographiques
aux meilleurs
prix.

8225, BOULEVARD ST-LAURENT,
MONTREAL-11, QUÉ.,
TÉL : 389-8081



marabout

actualité



LE GUIDE MARABOUT DU YOGA

par J. Tondriau et J. Devondel
Un volume de 288 pages, illus-
tré de 250 photos
Marabout Service n° 79 \$ 2,10

Julien Tondriau, docteur en histoire et en philosophie, orientaliste correspondant du C.N.R.S. et de l'UNESCO, auteur de nombreux ouvrages et reportages sur les religions et les mythes des peuples d'Orient, entreprit d'écrire ce livre en 1964. Malheureusement, l'avion qui le ramenait d'un de ses nombreux voyages en Inde s'écrasa sur le Mont Blanc, le 24 janvier 1966.

Joseph Devondel reprit alors les notes de Julien Tondriau et acheva la rédaction du « Guide du Yoga ». N'appartenant à aucune école particulière, Joseph Devondel a fait sienne la pensée de Vivekananda : « Autant d'individus, autant de conceptions différentes. » Organisateur de conférences très suivies, il était particulièrement qualifié pour mener à son terme l'œuvre de Julien Tondriau.

« Ce qui est difficile demande des mois, parfois des années ; ce qui est impossible exige simplement un peu plus de temps... » Telle est la devise des yogins, pratiquants du Yoga. Entendons-nous bien sur les mots : on nomme Yoga la discipline : yogin ou yogini, celui-ou celle qui la pratique. En effet, en langue indienne on dit yogin et non yogi, encore moins yoghi avec h aspirée comme le voudraient certains qui se croient bien inspirés ! Que dit le Petit Larousse illustré ? Yogi : ascète indien parvenu à la sagesse par la pratique du yoga. Yoga : système philosophique de l'Inde, qui fait consister l'état parfait dans la contemplation, l'immobilité absolue, l'extase, les pratiques ascétiques. C'est court et bon, mais insuffisant. Le Yoga est d'ailleurs difficile à définir et pourtant tout le monde en parle, à tort et à travers.

Nous cultivons en Occident un certain nombre d'idées toutes faites sur l'Orient et ses modes de vie : l'institution des geishas japonaises, les techniques secrètes du judo, le taoïsme chinois, les parias de l'Inde, le Yoga ! Un groupe d'éminents orientalistes français a eu beau baptiser le Yoga la science de l'homme intégral, les préjugés demeurent. Pour les amateurs d'occultisme, le Yoga est le remède à tous les maux, panacée d'autant plus sûre qu'elle nous vient de l'Orient : The Wisdom of the East ! Il suffit de consulter les annonces de certains journaux : quelle moisson d'offres merveilleuses nous y sont faites par de prétendus yogins ou des mages hindous.

Le Yoga est une merveilleuse école de patience, de calme, de maîtrise de soi. Il développe l'attention et facilite la concentration. Nous apprenons, par son aide, à mieux respirer, à mieux méditer, à mieux vivre. Sachons en faire notre profit, car les maladies issues de la vie moderne sont de plus en plus courantes et il importe que nous mettions tout en œuvre pour recouvrer notre indépendance d'esprit afin de préserver notre équilibre physique et mental. Etudions par conséquent le Yoga, puisqu'il permet de retrouver et de développer cette stabilité garante de notre bonheur.